

QUARANTE - SIXIEME ANNEE
N° 167 - 4^e trimestre 1991

PERIODIQUE
Bureau de dépôt: Bruxelles X

BELGIQUE
BELGIE
PP
BRUXELLES X
10/1320

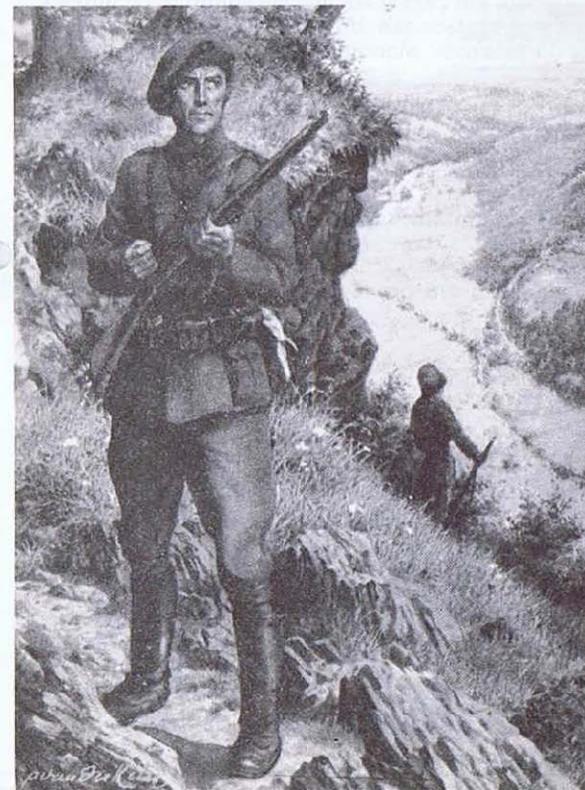


**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

En cas de non distribution, retourner à 1300 LIMAL (Wavre) 4 rue Achille Bauduin

PRESIDENT NATIONAL
Joseph ANDRE

SECRETAIRE NATIONAL
François GUIOT



CONGRES

NATIONAL

LIEGE

**26 AVRIL
1992**

LISTE D' ADRESSE DES MEMBRES DU CONSEIL D' ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D' HONNEUR: Général-Major e.r. Lucien CHAMPION - Boulevard du Souverain 213 , Bte 1 A - 1160 Bruxelles
PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Albert HUBERT , rue Gabrielle 59 Bte 2 - 1180 Bruxelles

PRESIDENT NATIONAL

Joseph ANDRE
Rue des Marseux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX :

Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15 - 6900 Waha
Tél. (084) 31 53 45

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22 - 6820 Florinville
Tél. (061) 31 31 12

Adolphe LHEURIEUX
Rue de l'Avant 9 - 5300 Seilles
Tél. (085) 82 51 05

Col. (r) Baudouin KEUENS
Rue de la Jeûne 25 - 4900 Verviers
Tél. (087) 22 82 78

SECRETAIRE NATIONAL :

François GUOT
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 70 79

SECRETAIRE NATIONAL-ADJOINT :

Raymond THILIGES
Waltzing, rue du Rhin 85,
6700 Arlon - Tél. (063) 22 40 96

TRESORIER NATIONAL :

Colonel e.r. René MOINY
Boisrout 4 - 5340 GESVES
Tél. (083) 07 72 18

Délégués des sections:

Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD (Son: 1 Cha)
Jean BRICART (Lige)
Victor MERCHE (Bastogne)
Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)
Emile COLSON (Bertx)
Guy DARGE (Namur)

Colonel e.r. Arthur DERILLE (063) 45 80 87
Rue du Gibet 4, 6741 Vance (Etalle)
Roger FRANCOIS (Florenville)
Joseph LABIOUSE (St-Hubert)

Albert OESSAMBRE (Huy)
Albert MICHEL (Houffalize)
Rue J. Dubois 47, 5576 Houdremont

Desiré PILOT (Marche)
Guy REMACLE (Vielsalm)
René REMICHE (Neufchâteau)

Robert COLLIGNON (Erezér)
Leon SPOIDENNE (Arlon)
Mireille SMECKENS (Hainaut)

Lucien MASSIN (Virton)
Colonel (r) Paul DELCHÉ (Arlon)
Henri BODENHORST (Son: 30A)

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-5980849-82
Président :
Col. (r) Paul BELCHE (063) 21 65 26
Waltzing, rue du Beau Site 84, 6700 Arlon

Secrétaire :
Alphonse COLLETTE (063) 22 49 81
Rue de la Libération 5, 6717 Altort

Trésorier :
Nicolas SIBENALER (063) 22 70 52
Avenue de Longwy 165, 6717 Altort

ATHUS-MESSANCY-AUBANGE SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-070-206-90
Président :
Léon SPOIDENNE (063) 37 81 58
Rue du Panorama 7, 6791 Athus

Secrétaire :
André PERIN (063) 37 61 59
Rue de l'Arthano 6, 6791 Athus

Trésorier :
Joseph CLAUDE (063) 37 85 15
Rue du Panorama 73, 6791 Athus

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-5240928-77
Président :
Victor MERCHE (061) 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne

Secrétaire :
Louis Z'NIE
Avenue Roi Baudouin 39, 6600 Bastogne

Trésorière :
Renée SCHMITZ (061) 21 17 79
Chemin des Roches 1, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-5380547-16
Président :
Emile COLSON (061) 41 10 76
Cité des Chasseurs Ardennais 2, 6887 Hurboumont

Secrétaire-Trésorier :
Marcel LEBAS (061) 41 17 02
La Crémallière 29 A, 6850 Orgeu

BOUILLON

C.C.P. 000-3512180-20
Président :
Joseph COLARD (061) 46 75 14
Rue Georges Lorand 21, 6830 Bouillon

Vice-Président et secrétaire f.f. :
Gustave BOURGEOIS (061) 46 63 03
Grand-rue 13, 6830 Bouillon

Trésorier :
Clément DRAPIER (061) 46 62 34
Rue Au-Dessus-de-la-Vie 9, 6830 Bouillon

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35
Président :
Raymond VAN FRACHEN (02) 343 28 27
Rue Meyerbeer 76 (Bte 4), 1180 Bruxelles

Secrétaire :
Eugène WAUTERS (02) 468 08 57
Avenue Charles-Quint 220/3, 1080 Bruxelles

Trésorier :
Auguste COLLE (02) 736 23 64
Rue Le Tiliën 9, 1040 Bruxelles

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94
Président :
Robert COLLIGNON (086) 47 70 60

Rue des Combattants 10, 0997 Erezée
Secrétaire-Trésorier :
Roger THIRON (034) 44 40 02
Rue de l'Avant 62, 6900 Docheamps

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44
Président :
Odou BODEUX (063) 41 11 30
Quais 9, 6724 Houdremont

Secrétaire-Trésorier :
Jacques RICHARD (063) 41 15 97
Rue du Fidèle 13, 6724 Hainart-Rulles

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88
Président :
Roger FRANCOIS (061) 31 46 07
Place Albert 1er 49, 6820 Florenville

Secrétaire :
Louis DUPONT (061) 31 43 71
Rue de France 55, 6820 Florenville

Trésorier :
Marcel JACQUES (061) 31 31 12
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville

HAINAUT

C.B. 360-0444674-32
Président :
Mireille SMECKENS (071) 43 19 37
Rue des Cambrines 52, 6090 Couillet

Secrétaire :
Jean LECOQ (071) 43 19 37
Rue des Cambrines 52, 6090 Couillet

Trésorier :
Albert BOUSMAN
Rue Wattelier 150, 6040 Jumet

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-08
Président :
Joseph ANDRE (080) 51 73 73
Rue des Marseux 10, 6670 Gouvy

Secrétaire-Trésorier :
Jean-Marie OSTAYE (080) 51 77 44
Montleban 30 A, 6670 Gouvy

HUY

C.C.P. 000-0718009-15
Président a.l. :
Robert TANNIER
Rue des 3 Points 7, 4500 Huy

Secrétaire-Trésorier :
Laurent MALHERBE
rue Joppert 10, 1300 Wavre
010/22 27 68

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62
Président :
Jean BRICART (041) 33 84 29
Rue des Châlets 5, 4101 Jomeppe (Seraing)

Secrétaire :
Robert TRIPPAERS (041) 65 48 32
Rue du Homvent 52, 4020 Jupille-sur-Meuse

Trésorier :
Paul THOMAS (041) 75 20 76
Rue Thier Ardant 29, 4480 Engis

MARCHE - EN - FAMENNE

C.C.P. 068-0127020-74
Président :
Desiré PILOT (084) 31 16 54
Routé de Hologne, 6900 Waha

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16
Président :
Guy DARGE (081) 44 41 87
Avenue de la Veccuée 171, 5020 Malonne

Secrétaire :
Pierre FRANKART (082) 63 21 41
Rue Fostrée 8, 5530 Yvoir (Evrinhailles)

Trésorier :
Joseph MAHIEUX
Rue Aëbaume 14, 5020 Flawinne

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président :
René REMICHE (061) 27 88 23
Rue de la Justice 1 A, 6840 Neufchâteau

Secrétaire-Trésorier :
Louis MAURY (061) 22 23 35
Rue de la Spinette 4, 6900 Libramont-Nauvillers

SAINT - HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20
Président :
Jean CHALON (061) 61 30 06
Rue de Louvain 9 a, 6870 Saint-Hubert

Secrétaire-Trésorier :
Joseph LABIOUSE (061) 61 15 42
Rue de la Home 24, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0670976-13
Président :
Guy REMACLE - SEVRN (380) 21 61 89
Rue Jean Bertholot 2, 6690 Vielsalm

Secrétaire :
Cdt. Lucien PAQUAY
Villu-du-Bois 4, 6690 Vielsalm

Trésorier :
Joseph HERMAN
Rue Fosse Roulette 40, 6690 Vielsalm

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48
Président :
Albert BEULLENS (063) 67 81 53
Rue de la Vire 27, 6781 Chenois (Virton)

Secrétaire-Trésorier :
Ghislain BAAR (063) 57 86 50
Rue Station 22, 6782 Saint-Mard

1er CHASSEURS ARDENNAIS

C.C.P. 068-0627580-17
Président :
Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD
3 sur les Hys, 6900 Marche-en-Famenne

Secrétaire-Trésorier :
Marcel LEURIS (084) 31 53 45
Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha

3e CHASSEURS ARDENNAIS

C.C.P. 000-1301674-37
Président :
Henri BODENHORST (080) 21 47 91
Le Comité 15, 4600 Vielsalm

Secrétaire (F) :
Alain SCHMIT (087) 22 20 58
Avenue Florent Becker 2, 4802 Houcy

Schifführer :
G. SCHMITZ (080) 22 33 55
Nieder Emmels 11b, 4780 Sankt Vith

Trésorier :
Emile DUMONT (084) 31 40 30
Rue Hubert Gouverneur 12, 6900 Marche-en-Famenne

EDITORIAL

LE MOT DU PRESIDENT NATIONAL

Nous voici à la fin de cette année 1991, année de bouleversements au plan mondial, européen et national.

Le naufrage de l'idéologie marxiste-léniniste et le triste état de faillite économique des Républiques socialistes soviétiques influenceront pendant des années encore la politique des démocraties occidentales, qui se sont donné le devoir d'aide et de soutien aux courants de liberté, qui éclosent entre l'Oder et les confins de la Sibérie. Courage!

Notre Europe, pas encore sortie des fonds baptismaux est aussi confrontée directement avec le drame yougoslave. Des ethnies se détruisent au nom de l'histoire passée. Cette même histoire réveille des sursauts nationalistes aveugles et barbares. On reparle des crimes fascistes, des génocides et des répressions de 41-45 qui relancent des passions abscones!

Après la mission des soldats de notre régiment Para-Commando au ZAIRE pour assurer le rapatriement des expatriés - mission assurée avec brio - faudra-t-il aussi que la Belgique envoie des troupes avec le casque bleu pour s'interposer entre Serbes et Croates.

Et chez nous, avec les élections du 24 novembre, de vieux démons renaissent. L'explication rapide est "un ras le bol" des électeurs. En fait le mal est plus profond: des nostalgiques de l'extrême-droite et des anarchistes, profitant de la désunion nationale, secouent l'Etat en vue de le déstabiliser et de le détruire. Pour faire face, nos politiques et les partis doivent repenser totalement leur façon de penser et d'agir. Ils doivent très vite faire le bilan de leurs échecs, rester à l'écoute du pays et réagir fermement.

Car ce pays, nous l'avons défendu; pour Lui nos camarades ont donné leur vie et pour Lui, plus que jamais nous devons rester unis, autour de nos Souverains, en gardant au coeur notre devise "Résiste et Mords!"

J'espère et souhaite de tout coeur que 1992 soit pour vous tous une très heureuse année.

Joseph ANDRE



**RESISTE
ET
MORDS**

CONVOCAATION

Monsieur,

Conformément à l'article 30 de nos statuts, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la 47^{ème} assemblée générale statutaire de notre association.

Elle se tiendra le dimanche 26 avril 1992 entre 1200Hr et 1230Hr au Centre Logistique n°3 - Quartier Général LEMAN - 80 rue de la Tonne à 4430 ANS (LIEGE) dans le cadre du Congrès National 1992.

(Statuts de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (ASBL) - Chapitre IV - Assemblées générales, art. 24 et 33)

ORDRE DU JOUR :

- 1.- Appel des sections. (Elles doivent être toutes représentées par un délégué mandaté par le comité - Nombre de voix).
- 2.- Exposé introductif par le Président national.
- 3.- Approbation des documents relatifs à l'exercice social 1990-1991, qui ont été envoyés à toutes les sections et examinés par le Conseil d'administration. Interventions éventuelles du secrétaire national (son rapport annuel) et du trésorier national (bilan global).
- 4.- Situation du bulletin - son coût - par le Directeur-Rédacteur en chef.
- 5.- Projet de budget pour l'exercice 1991-1992 par le trésorier national.
- 6.- Rapport des contrôleurs-vérificateurs des comptes 1990-1991.
- 7.- Décharge de gestion au Conseil d'administration.
- 8.- Fixation de la cotisation pour l'exercice 1992-1993. (Donc à partir du 1.11.1992).
- 9.- Examen des vœux et propositions présentés par les sections et le C.A.
- 10.- Les statuts de la Fraternelle (dans le cas de modifications proposées).
- 11.- Elections statutaires:
Sont sortants et rééligibles: MM Charles GRIMONSTER (TN-adj) et Jacques ARNOULD (adm-conseiller).
Est démissionnaire: M. René LAURANT (SN-adj).
Les candidatures pour ces fonctions ainsi que celles des délégués des sections parviendront au Président national pour le 29 février 1992.
- 12.- Congrès nationaux en 1993 et 1994.
- 13.- Divers.
- 14.- Résultats des élections statutaires.
- 15.- Clôture de l'A.G. par le Président national.

Conformément à l'article 29 f, les vœux et propositions présentés par les sections régionales ou par le conseil d'administration à l'assemblée générale statutaire devront parvenir, par écrit, trente jour, au plus tard, avant cette assemblée à l'adresse du Président national (donc AVANT le 26 mars 1992).

Joseph ANDRE
Président national
par délégation
François GUIOT
Secrétaire National

CONGRES NATIONAL de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

Liège le dimanche 26 avril 1992

Programme

- | | |
|--------|---|
| 09h.00 | Accueil des participants rue des Guillemins à LIEGE.
Rassemblement rue Raikem. |
| 09h.30 | Accueil des Autorités au Monument National de la Résistance. |
| 09h.35 | Cérémonie, dépôt de fleurs. |
| 09h.40 | Défilé: avenue Rogier, M.N.R., boulevard d'Avroy. |
| 10h.00 | Messe en la cathédrale Saint Paul. |
| 12h.00 | Assemblée Générale au Centre Logistique n°3 (C Log 3).
80 rue de la Tonne à ANS. |
| 13h.30 | Apéritif et déjeuner au C Log 3 |

* * *

MENU

*Le valeureux Liégeois
La crème Lamballe
Le feuilleté de Saint Lambert
L'escalope Holstein
Salade mixte Eau plate
Les Bourgeoises de Calais
Beurre de Provence
Les Trois Mousquetaires
Le Petit Noir de Service.*

BOISSONS

*Vin rouge 2/3 de bouteille
par personne*

*Prix du repas: 850 francs
Tout compris, par personne.*

* * *

Inscriptions :

uniquement dans les sections.
AVANT le 31 mars 1992.

Paiement :

par les Sections au CCP 000-0900416-62 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais
c/o Paul THOMAS Thiers Ardent 29 à 4480 ENGIS - AVANT le 10 avril 1992.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. (Article 30 des statuts).

Tous les Chasseurs Ardennais, anciens et jeunes doivent porter fièrement le béret vert!
On peut s'en procurer éventuellement dans les sections.

Le jour du Congrès National, aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.



Le Conseil d'administration s'est réuni à l'École d'Infanterie à ARLON le 09 novembre 1991.

Des points importants ont été réglés et seront présentés à la prochaine assemblée générale statutaire à l'occasion du congrès national le 26 avril 1992 à ANS (LIEGE).

Auparavant, une réunion extraordinaire du comité national avait eu lieu à MARCHE-EN-FAMENNE, le 27 juillet 1991. Elle avait été convoquée en vue de préparer la réunion du conseil d'administration du 9 novembre au cours duquel des décisions importantes pour la Fraternelle devaient être prises.

Il y avait notamment la répartition des tâches au sein des membres du bureau national conformément à l'article 35 des statuts ainsi que la réorganisation du comité de la section du Hainaut.

A ce propos, une assemblée générale extraordinaire de cette section a été conduite par des membres du comité national et un nouveau comité a été nommé. (Voir deuxième page de ce bulletin).

En vue du Congrès National de LIEGE le 26 avril prochain, les convocations et les documents habituels de fin d'exercice social 1990-1991 seront envoyés dans le courant de février, ils préparent la 47ème assemblée générale statutaire.

Réservez cette date dans votre agenda.

François GUIOT Secrétaire National

Madame HUBERT, épouse de notre Président National Honoraire est décédée.

La plupart d'entre nous auront appris par les journaux le décès de Madame HUBERT. Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Ce décès est certainement une nouvelle grande épreuve qui s'ajoute à toutes celles que Monsieur HUBERT a déjà supportées courageusement.

Je suis certain, que tous nos membres s'associent à moi pour lui exprimer notre sympathie et nos condoléances émues les plus sincères en lui souhaitant un grand courage, face à la rude épreuve qui l'atteint.

Joseph ANDRE Président National

Chaleureux remerciements

Le Président national honoraire Albert HUBERT a reçu un nombre considérable de messages de sympathie à l'occasion du décès de son épouse Denise HERNEUPONT.

La grande majorité d'entre eux émanaient de Chasseurs Ardennais de tous âges, grades et régions, mais aussi de veuves et d'amis.

Il n'était pas en mesure de répondre à des centaines de correspondances et le regrette vivement. Une fois de plus, les Chasseurs Ardennais, leurs veuves et amis ont témoigné de la solidarité exceptionnelle qui unit les premiers Béréts Verts.

A toutes et à tous, depuis sa retraite obligée, en raison de la détérioration de son état physique, il adresse l'expression de sa reconnaissance profondément émue.

Albert HUBERT

Monsieur Albert HUBERT, son époux ;
Monsieur et Madame Guy DU BOIS-HUBERT,
Monsieur et Madame Jacques BEAUDET-HUBERT,
ses filles et gendres ;
Monsieur Thomas HENRION,
Monsieur Mathieu HENRION,
Mademoiselle Armélie BEAUDET,
ses petits-enfants ;
Monsieur Benjamin BEAUDET,
Madame Georges GUILLAUME-HERNEUPONT,
sa nièce ;
Monsieur Jean GUILLAUME,
son petit-neveu ;
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Albert HUBERT née Denise HERNEUPONT

à New York (USA) le 26 mai 1992 et décédée à Uccle le 16 novembre 1991.

Conformément à la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1180 Bruxelles, rue Gabrielle, 59 (boîte 2) 22-1271140

Nécrologie

Le 13 novembre 1991 s'éteignait à VINKT Monsieur Roger VERCAMER. Il fut bourgmestre de cette localité chère par le cœur et par le sang aux Chasseurs Ardennais, de 1958 à 1970. Le défunt avait travaillé avec notre Président national honoraire Albert HUBERT à la réalisation du Monument actuel aux Chasseurs

Ardennais à VINKT. C'est Monsieur VERCAMER qui avait fait de notre Président national honoraire: de eerige Ereburger van VINKT". Il aimait les Chasseurs Ardennais et disait à propos du Monument aux Morts de VINKT: "Cette réalisation n'est pas une pierre éteinte, mais un symbole vivant de ce qui peut séparer et unir les êtres".



Aan zijn dierbare familie bieden de Ardense Jagers hun blijken van hartelijke deelneming in de rouw, die haar treft.

6ème liste des versements de soutien au bulletin

Solde au 12-09-91	42.295
Col.e.r. André SIMON à HAMOIR	300
Mme Marie ABINET à ANS	1.000
Mr C. GUILBERT à BRUXELLES	150
Mrs V. VACHER & M. GATEZ à BRUXELLES	200
Section de NEUFCHATEAU	1.000

31-10-91 Solde fin d'exercice 44.945
=====

1ère liste des versements de soutien au bulletin

Mr WOOT de TRIXHE à MAIZERET	1.000
Mr CLUYDTS François à OTTEMBOURG	300
Mr LAUREN A. à BRUXELLES	200
Mme VAILLANT à NAMUR	200
Mr VAILLANT Léon à HEVILLERS	200
Mr QUENSIER E. à FRASNES	200
Mme THYS Bertha à WATERLOO	500
Mr ROME P. à LIMERLE	500
Mr DESTUMENT J. à TOURINNES	300
Mr HENRY-SERET à ROCHEFORT	300
Mr LUCHTENS R à BRUXELLES	100
Mr De MOREAU DE GERBEHAYE à RHODE SAINT GENESE	200
Solde au 06.01.92	4.000
	=====

4ème liste des versements de soutien au bulletin

Solde au 22-03-91	35.000
Mr JEANTY Albert, ARLON	1.000
Section 1er CHA ARD, SEE + CHA	2.000
Me ABINET Marie	95
Me QUINOT Ve PIRSON, BRUXELLES	1.000
Mr TOUNQUET Edouard, ECAUSSINES	200
Mr GEUDVERT Raymond, BEEZ	500

Solde au 26-05-91 39.795
=====

Le soldat inconnu

Le Soldat Inconnu repose au pied de la Colonne du Congrès depuis soixante-neuf ans.

En 1922, les dépouilles mortelles de cinq héros anonymes avaient été exhumées des champs de bataille. Les cinq cercueils furent déposés en ligne dans un local de la gare de BRUGES.

C'est là que fut désigné celui qui, pour la postérité, allait être le symbole du don de soi à la patrie, de tous les sacrifices consentis par les milliers et les milliers de soldats tombés au cours des combats livrés pour défendre la Belgique, le symbole - en somme - du patriotisme. La désignation du Soldat Inconnu fut

faite par un aveugle de guerre, le cavalier Raymond Haesebroeck du 3ème régiment des Lanciers, blessé le 24 octobre 1917.

En présence de M. Albert DEVEZE, alors ministre de la Défense Nationale, le cavalier Haesebroeck désigna le Soldat Inconnu par le numéro qui accompagnait le cercueil dans l'alignement. Ce fut le n°4, compté à partir de la droite.

Guidé par le ministre, Haesebroeck déposa une couronne sur le cercueil.

Le lendemain, 11 novembre 1922, le Soldat

Inconnu, dans son tombeau, place du Congrès, recevait l'hommage du Roi Albert et de la Nation. Les quatre autres héros furent inhumés au cimetière de BRUGES.

A la radio que veut dire: "type de temps C2" ?

- Situations non hivernales. Temps doux.
- Situations hivernales, même avec gel intense mais sans risque pour le trafic, sauf éventuellement sporadique de quelques plaques de verglas ou de givre très localisées.
- Matinées froides avec risque de formation de plaques de givre ou de verglas, faibles chutes de neige.
- Soirées ou nuits froides avec risque de formation de plaques de givre ou de verglas, faibles chutes de neige.
- Intempéries diverses à effet limité sur le trafic, averses de neige, brouillards girants ou verglas généralisés, gel sur route mouillée etc...
- Situations hivernales dures et persistantes : neige ou intempéries généralisées avec perturbations graves pour le trafic.
- Situations hivernales dures et persistantes dont les conséquences peuvent entraîner des perturbations graves dans la vie économique du pays.
- Situation exceptionnelle à caractère subit et de courte durée, nécessitant des interventions.



Jacques Delors

Qui n'aimerait pas Anne Sinclair - en dehors de quelques larmes jalouses? Elle a été intelligente en posant à Mr Delors à 7/7 du dimanche 1er décembre la question de connaître les avis du plus populaire des hommes politiques de France friande de sondages capricieux.

Monsieur le futur Président de la République y va très fort lorsqu'il compare la Belgique à la Yougoslavie en se référant au succès du Vlaamse Blok sur lequel, comme par hasard, la belle Anne le questionnait "fortuitement" au moment où Strasbourg fait l'unanimité de tous les Français pour être la capitale de l'Europe en lieu et place de cette cité peu sûre qu'est Bruxelles coincée entre les bazookas wallons et ceux des Flamands.

Il est bien connu que Mr Delors est amateur de football. Dimanche soir, il méritait à 7/7 la carte rouge.

En ma qualité de médaillé de la France Libre, j'ai éprouvé un choc certain sous le coup de l'incongruité de Mr Delors qui, s'il ne se sent plus en sécurité à Bruxelles, peut quand il voudra rejoindre les quartiers paisibles de Paris et sa banlieue si bucolique lorsque les fils de harkis défilent pieusement en remerciant la France pour son altruisme envers ses anciens combattants d'Algérie.

Un Coluche ridiculisant les Belges, c'était son métier de faire rire, mais un Mr Delors aussi insidieusement géopolitique envers la Belgique, c'est indécent et décevant!

Jean Militis
Sainte-Marie S/S
LB 11-12-91

Pin's

Bravo aux deux jeunes de BASTOGNE qui ont lancé sur le marché un Pin's avec le sanglier et la devise "un ardeur d'avance".

Voilà qui permettra à tous ceux qui aiment la "belle Province" de le montrer. Mais restons sérieux: notre insigne, celui de la Fraternelle a une histoire et témoigne du passé!

Une mission réussie!

Toutes nos félicitations au Régiment Para Commando - aujourd'hui Brigade - qui avec l'aide des avions et équipages du 15 Wing a réussi, une fois de plus, une très délicate et difficile mission de sauvetage au ZAIRE.

Un succès de plus à l'actif de notre Brigade!

Ayons une pensée pour le soldat tombé là-bas!

Paresse? Impolitesse? ou les deux?

De plus en plus, on entend de la bouche des jeunes (même à la RTBF) des mots inachevés comme:...le foot,...la gym,...la télé,...le congel,... le prof,...! Serait-ce par paresse, manque d'ardeur au travail, inactivité conduisant au chômage?...Et quelle impolitesse de dire le(les) prof.! On va même jusqu'à les tutoyer... ou les appeler par leur prénom! C'est irrespectueux!

Le "bon LA FONTAINE" aurait dit: "Un mal qui fonde la terreur"... qui progresse de plus en plus...

Il est temps de réagir, et le bon langage est un moyen parmi d'autres. Avis aux chercheurs...

Demain l'écu! A vos poches!

Si la Belgique veut prendre la train européen lancé à Maastricht elle devra réaliser 230 milliards d'économies en cinq ans. Faites le compte par an: 46 milliards! Où ira-t-on les chercher?

Les bonnes âmes, les gens sensés, les optimistes, les Belges tout court pourraient imaginer que les premières économies seraient réalisées au niveau des dépenses

de nos représentations ministérielles (60 ministres et secrétaires d'état), qui "gèrent" moult communautés, régions et autres pouvoirs locaux! Le ménage "Belgique" est comme un homme marié qui voudrait avec un seul salaire entretenir sa femme et ses maîtresses; d'abord cela ne se fait pas et puis c'est impossible.

Voilà sans doute pourquoi la crise politique se traîne... Pour entrer dans le club monétaire l'on suppose que le déficit des Etats membres ne dépasse pas 3%, la Belgique en est actuellement à 6,3%. L'écu dans notre porte-monnaie demain, ce n'est pas certain.

L'appel aux (L)armes

C'est sous ce titre nuancé par une parenthèse que le 8 mai 1984, étant député, assistant en première loge à la déglingue de la Belgique, je proposais quelques méditations aujourd'hui dépassées par la nauséabonde comédie politique qui se déroule sous nos yeux.

Ministres s'injuriant publiquement devant des centaines de milliers de téléspectateurs, exploitation éhontée par certains politiciens professionnels des sentiments émotionnels de deux communautés linguistiques que l'on dresse face à face à l'aide d'arguments mensongers ou grossièrement déformés.

Appels pathétiques électoralistes à des régionalisations de secteurs sans que l'on sache ni les agriculteurs malheureux ni les politiciens excités- les conséquences exactes.

Présidents madrés du S.P. et du P.S.C. devenus amnésiques depuis leurs roulements d'épaules lorsqu'ils promettaient aux enseignants en colère de réaliser le tour de magie du financement par le biais de l'intégralité de la redevance radio/TV oubliant l'accord sectoriel des professeurs.

Je rappelais le 8 mai 1984 que toutes ces fantaisies se passaient dans une Belgique grande comme la Bretagne, avec une population égale à celle de Paris, mais que si nous n'avions plus Eddy Merckx pour dorner notre prestige national, nous avions plus de 60 ministres et secrétaires d'Etat, 21 pouvoirs

éparpillés dans nos "gouvernements" national, communautaires et régionaux, le tout pour administrer 589 communes (1)

Bonnes gens - comme appelle familièrement ses auditeurs ardennais l'ancien Ministre Louis Olivier-, d'ici le 24 novembre si vous voulez qu'on vous en mette plein les poches, allez assister aux meetings électoraux, on vous y fera gober les pires couleuvres.

On vous expliquera avec des trémolos que nous -Wallons- sommes hais par les Flamands tandis qu'au delà de Bruxelles, les politiciens flamands prétendront que les Wallons veulent étrangler la Flandre. Se gardant de dévoiler que 40% du contrat FN-tombeur du Gouvernement avec celui de la RTT-contient près de 40% de soustraction par des firmes flamandes (comme d'ailleurs le contrat RTT pour la Wallonie).

Je donne la carte rouge à ces politiciens grossiers et minoritaires en marge de l'immense majorité des Wallons et des Flamands de Belgique qui veulent rester Belges et je rejoins le sage Président de la Chambre, Charles-Ferdinand Nohomb déclarant que le seul pouvoir légitime est représenté par le Roi et par le Gouvernement national.

Aux séparatistes, fédéralistes de tous poils, je rappelle qu'en 1940, sur la lys, des centaines de jeunes Chasseurs Ardennais allèrent courageusement mourir à Vinkt pour que vive la Belgique.

Aux élections de 1987, on dopait les foules wallonnes avec HAPPART/LES FOURONS.

Pour celles de 1991 -HAPPART/LES FOURONS oubliés, un autre attrapain-gaude a été mis au point : les contrats RTT/FN.

A qui profitera la comédie ? A quelques élus des petits partis marginaux et sans avenir, bénéficiaires du laxisme des partis dits "grands" et dist "nationaux".

La Belgique a montré son vrai visage du 10 mai 1940 au 8 mai 1945 : seule celle-là compte pour

l'immense majorité de notre peuple belge.

Jean MILITIS
Colonel Hre-ancien Député

(1) *Cir p.49: " Les Institutions politiques de la Belgique par le Chevalier Jacques Brassinne (1989). (Avenir du Luxembourg des 12-13/10/91)*

Situation des effectifs à la fin de l'année sociale 01-11-90 au 31-10-91.

1.	ARLON	719 membres
2.	ATHUS	297 membres
3.	BASTOGNE	498 membres
4.	BERTRIX	316 membres
5.	BOUILLON	298 membres
6.	BRABANT	462 membres
7.	EREZEE	196 membres
8.	ETALLE	278 membres
10.	FLORENVILLE	178 membres
11.	HAINAUT	142 membres
12.	HOUFFALIZE	1.167 membres
13.	LIEGE-VERVIERS	306 membres
15.	MARCHE EN FAMEDNE	328 membres
16.	NAMUR	261 membres
17.	NEUFCHATEAU	385 membres
18.	SAINTE-HUBERT	319 membres
19.	VIELSALM	568 membres
20.	VIRTON	152 membres
21.	1Ch A	878 membres
TOTAL		7.941 membres

Fraises volées

Cet habitant de Kientzheim, dans le Haut-Rhin, avait entretenu amoureusement ses plants de fraises et se réjouissait à l'idée du sort qu'il allait réserver aux beaux fruits rouges enfin parvenus à maturité.

Il aurait dû être plus rapide : une harde de sangliers a profité de la nuit pour avaler gloutonnement toute la récolte. (AP).

NDLR: cette information est parvenue au bulletin par le canal d'un Chasseur Ardennais habitant WEPION!

Le premier lecteur qui identifiera l'expéditeur aura droit à 500g de fraises de Wépion à la saison..

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Nous ont quittés

Monsieur Edouard TOUNQUET, campagne 40 à la 5ème Cie du 1Rgt ChA. Invalide de guerre, médaille d'argent du mérite de la fraternelle. 77 rue Docteur Bureau 77 à 7190 ECAUSSINES.
Madame Marie ELCHAROUS, 78 ans, veuve de notre ami Marcelin GOUSENBOURGER, membre honoraire. 474 Route de Neufchâteau à 6700 HEINSCH-ARLON.
Madame Germaine ASSELBOURG, veuve de notre ami Jacques HANZEN, membre honoraire, née à AUTELBAS le 04-03-27 et décédée à ARLON le 03-11-91.

Monsieur Joseph DECKER capitaine-commandant de réserve honoraire, campagne de 40 à l'EM du 3e Bataillon du 1Rgt ChA. Prisonnier de guerre et membre de l'Armée Secrète, né à AUTELBAS le 13-10-06 et décédé à ATHUS le 09-11-91.
Monsieur Oscar FOUR, Chasseur Ardennais, prisonnier et invalide de guerre, né à MONDE le 30-05-12 et décédé à ARLON le 11-11-91.

Monsieur Eugène ANSAY, Chasseur Ardennais, ancien combattant 40-45, né à MORTEHAN le 09-09-11 et décédé à HERBEUMONT le 22-11-91.

Monsieur Armand TIMMERMANS, campagne 40 à la 10e compagnie du 1Rgt ChA. Prisonnier et invalide de guerre, né à BARNICH le 30-07-18 et y décédé le 05-12-91.

Monsieur Hubert PERPETE, campagne de 40 au 1Rgt ChA. Prisonnier de guerre, médaille de bronze du mérite de la fraternelle des Chasseurs Ardennais, né à FLORENVILLE le 12-07-21 et décédé à ARLON le 06-12-91.

Monsieur Auguste DECKER, campagne de 40 à l'EM du 2e Bataillon du 1Rgt ChA. Prisonnier de guerre et membre de l'Armée Secrète, né à AUTELBAS le 16-12-10 et décédé à ARLON le 10-12-91.

Monsieur Paul CROCHET, frère de notre ami Roger CROCHET membre du comité, né à METZERT le 19-09-29 et décédé à ARLON le 10-12-91.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances.

Jean SIBENALER ne renouvelle pas son mandat présidentiel.

Dans le bulletin n° 165 du 2e trimestre 1991 Jean SIBENALER a exposé clairement les raisons pour lesquelles il ne souhaitait plus renouveler son mandat présidentiel et désirait remettre le flambeau à un successeur.

Les membres de la section d'ARLON tout en admettant la pertinence des arguments, regrettent sincèrement son départ.
Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on connaît son dévouement ainsi que sa compétence?

Depuis son arrivée à la présidence, chacun a eu l'occasion d'apprécier son dynamisme, son enthousiasme, son dévouement sans limite pour toutes les manifestations des bérêts verts ainsi que ses qualités d'organisateur.

Succédant à Joseph SCHMITZ en 1982, Jean SIBENALER a réussi brillamment plusieurs manifestations d'envergure notamment le 50ème anniversaire de la remise des drapeaux en 1984 et, encore présent dans toutes les mémoires, le congrès national de 1991.

Les membres de la section d'ARLON adressent leurs très chaleureux remerciements à Jean SIBENALER pour l'ensemble de son action dont il peut légitimement être fier.
Si Jean SIBENALER quitte la présidence, il reste néanmoins disponible pour la section lorsque

les événements l'exigeront et nous avons, que nous pouvons encore compter sur lui. Lors d'un souper organisé en son honneur au Mess des Sous-Officiers de l'Ecole d'Infanterie, le Colonel Paul BELCHE retrace le parcours de Jean SIBENALER au sein de la section puis les membres du comité lui ont offert un souvenir en témoignage de gratitude. Moments émuants lorsque Jcsy EPPE, ancien du peloton du lieutenant SIBENALER en mai 40, lui remet une montre gravée "Merci Président", et que Marcel GUERENNE, porte-crapeau de la section, lui offre une photo encadrée, souvenir du congrès national.

Visiblement ému, Jean SIBENALER n'a pu que prononcer "merci, mille fois merci". Les membres de la section expriment également leur sympathie à Madame SIBENALER qui a œuvré en tant que secrétaire particulière du président avec discrétion et compétence. Tous ont apprécié à sa juste valeur sa présence empreinte de cordialité aux différentes manifestations des Chasseurs Ardennais. En guise de remerciement le comité a prié Madame SIBENALER de bien vouloir accepter quelques fleurs. Encore un tout grand merci à tous deux.

Le nouveau président

Constatant que personne ne manifestait l'intention de succéder au président, le Colonel Hre Paul BELCHE s'est offert pour prendre la succession.

Il a été élu à l'unanimité par les membres du comité.

Le nouveau président n'est pas un inconnu au pays des Chasseurs Ardennais. En effet, Arlonnais de naissance il fréquente l'école communale puis l'Athénée Royal à ARLON avant d'entrer à l'Ecole Royale Militaire. Durant sa carrière militaire il séjourne à plusieurs reprises à l'Ecole d'Infanterie avant de s'établir dans sa ville natale lors de son admission à la retraite. Le colonel BELCHE a commandé le 2 ChA en cumulant ses fonctions de chef de corps de l'Ecole d'Infanterie.

Il fut également chef de corps du 3ChA à VIELSALM et à ce titre parraînait le 6 ChA. Lors de son dernier séjour à l'Ecole d'Infanterie il a commandé le 8 Rgt de la Province de LUXEMBOURG qui comprend notamment le 4 ChA.

Le nouveau président qui possède une incontestable expérience des Chasseurs Ardennais s'est engagé à servir la FRATERNELLE et SA SECTION.

Activités de la section

Le président ainsi qu'une délégation de bérêts verts avec drapeaux ont assisté comme chaque année aux différentes manifestations patriotiques organisées au mois de novembre. 05-12-91 soirée organisée en l'honneur de Jean SIBENALER. Ambiance très sympathique avec promesse de se revoir bientôt.

18-12-91 excursion en car pour assister au spectacle "Holidays on ice" à BRUXELLES. Retour via le camp Roi ALBERT à MARCHE-EN-FAMENNE et souper au Mess. Un grand merci à notre secrétaire Alphonse COLETTE qui a organisé cette journée dont tous les participants garderont un excellent souvenir. Prochaine activité les 13 et 14 avril 1992: visite au Keukenhof à LISSE en Hollande, parc de vingt huit hectares comprenant 6 millions de bulbes (tulipes, narcisses, iris, lys...). Renseignements et inscriptions chez le secrétaire.

Nouvelles familiales

La section a le grand plaisir de compter parmi ses membres plusieurs couples qui ont dépassé le cap des cinquante années de mariage. M^{re} et Mme Gustave ELSNERMERTZ-SCHMIT à

FOUCHES. Mr et Mme HEBELER-DECKER à ATTERT. Mr et Mme SCHWEIGHER-PHILIPPY à TOERNICH. Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Soutien au bulletin

CHERRY Marcel à BONNET 500 - DARCHÉ Marcel à ARLON 1.000 - NERENHANS à JEMEPPE 750 - Mme SCHMITZ J. à ARLON 500 - FAIRON à LORENTZWEILER 250 - KNOOD à BERTRANGE 250 - Mme GUERIN à LAROCHE 250 - DEBIERE à St-HUBERT 250 - MARRICHAL à TOURNAI 150 - SERET à ROCHEFORT 500 - Mme RICAIL à ARLON 250 - Mme LAMBE à ARLON 100 - COLLE à ARLON.

A toutes et tous un grand merci.

ATHUS-MESSANCY AUBANGE SELANGE-HALANZY

Décès

GILSON Victor René né à SAINT-LEGER le 15-02-21 décédé à ARLON le 04-09-91. volontaire de guerre à la 2ème Brigade et résistant, membre de notre fraternelle.
LEONARD René né à HALANZY le 19-09-06 et y décédé le 27-09-91, mobilisé au 1ChA et prisonnier de guerre au stalag IVA. Nous réitérons aux familles endeuillées nos fraternelles condoléances. Encore merci aux nombreux bérêts verts qui leur ont rendu un dernier hommage.

Réunion du comité

Lors de sa réunion du samedi 30-11-91, le comité a admis comme nouveaux membres: Herman DOURET de HALANZY et Jules ROTHE d'ATHUS. Nous souhaitons bon accueil et une saine collaboration comme membres du comité, ratification par l'assemblée générale. La situation financière de notre régionale a été exposée par le trésorier Joseph CLAUDE et le secrétaire, contrôlés par les deux commissaires aux comptes Jean FERY d'AUBANGE et Aimé MARIONI d'HALANZY. Cette situation financière sera examinée lors de l'assemblée générale, le dimanche 5 avril, comme chaque année.

Le dîner-choucroute aura lieu comme d'habitude en la salle St Hubert de TURPANGE, le dimanche 16 février à 1230Hr.

Un car est prévu pour le congrès national à LIEGE le 26 avril.

Les membres actifs du comité sont en possession des cartes de membre pour 1992. Nous souhaitons vous voir réserver bon accueil à ces dévoués collecteurs.

BASTOGNE - VAUX/SURE MARTELANGE

Activités de la section

22-09-91 Journée du Souvenir et de la réconciliation: 1130hr messe célébrée en l'église St Pierre de BASTOGNE- dépôts de fleurs au monument aux Morts, au Mémorial du Mardasson cérémonie du Souvenir au cimetière allemand de RECOGNE.

17-10-91 Fastes de la Gendarmerie: 1315Hr dépôt de fleurs au monument aux Morts de BASTOGNE. Réception à l'Hôtel de Ville.
03-11-91 Cérémonie traditionnelle du flambeau sacré: 1400Hr ravivage de la flamme du flambeau sacré NOVILLE. 1500Hr monument aux Morts de BASTOGNE. Ravivage de la flamme du flambeau sacré, transfert du flambeau à SIBRET. 1630Hr cérémonie au monument aux Morts de SIBRET, ravivage de la flamme du flambeau sacré.
09-11-91 Cérémonie du Souvenir des anciens combattants de SAINT-JOSSE-TEN-NOODE et de l'American Legion. Dépôts de fleurs au Mémorial du Mardasson et au monument aux Morts de BASTOGNE.
11-11-91 1000Hr messe célébrée en l'église St Pierre de BASTOGNE à l'occasion du 73ème anniversaire de l'Armistice. Dépôts de fleurs au monument aux Morts. Réception à l'Hôtel de Ville.
15-11-91 Te-Deum en l'église St Pierre à l'occasion de la fête de la Dynastie, suivi d'une réception chaleureuse au mess des sous-officiers du 1A, au quartier St HEINTZ, ancienne caserne du 2ChA.

Les membres du comité remercient chaleureusement tous nos délégués, qui ont acceptés de récolter les cotisations à domicile, c'est un travail ardu et très fatigant.

Nous n'avons pas l'habitude de solliciter la générosité de nos membres mais, les dcms se font rares. Ils seraient toujours les bienvenus, ce qui nous permettra de continuer et d'amplifier notre action sociale en faveur de nos anciens combattants Chasseurs Ardennais. Les dons peuvent être versés à la trésorière Madame Renée WELES 1, rue des Roches 6630 BASTOGNE au compte 000-0240928-77. Merci d'avance.

Décès

DISLAIRE Paul, membre effectif décédé à BASTOGNE le 13-09-91, à l'âge de 77 ans, époux de Marthe JACQUET.
BLUM Nicolas, membre effectif de MARTELANGÉ, décédé à ARLON le 17-09-91 à l'âge de 84 ans; veuf de Catherine SCHROEDER.
KERGER Théo, membre effectif de BASTOGNE, décédé le 27-09-91 à l'âge de 89ans, époux de Céleste ROULING.
PEUTTEMAN Joseph, membre effectif, décédé à BASTOGNE le 07-10-91 à l'âge de 79 ans, époux de Mariette COLLARD.
EHLEN Albert, membre effectif de BOURCY, décédé le 11-10-91 à l'âge de 79 ans, veuf de Paule PIRA.
MATHIEU Adolphe, membre effectif, décédé à BASTOGNE le 27-10-91 à l'âge de 74 ans, veuf de Emilie ELEROT.
LEGARDEUR Léon, membre effectif, décédé à SALVACOURT le 06-11-91 à l'âge de 89 ans, époux de Denise BESSELING.
DEMUYCK Dirk, membre sympathisant de BOURCY, décédé à SAINTE-ODE, le 09-11-91 à l'âge de 83 ans.
Mme GRANDJEAN André, décédée à BASTOGNE le 15-11-91 à l'âge de 79 ans, épouse de André GRANDJEAN membre effectif.
DINJENS André, décédé à BASTOGNE le 23-11-91 à l'âge de 52 ans, époux de Rolande FAUTRE, père de notre membre André DINJENS.

Nous partageons avec tristesse la peine de nos familles endeuillées.

BERTRIX - PALISEUL

Décès

Nous avons conduit à leur dernière demeure: Le 13.06.1991 Joseph GIGOT de BERTRIX, membre effectif et invalide de guerre.
Le 09.10.1991 Mme Albert JACQUES veuve d'un ancien ChA et P.G. affiliée depuis 1951. Cédée à BERTRIX.
Le 31.10.1991 enterrement à HERBEUMONT de

Marcelin DENIS membre effectif, gendarme retraité, A.C. 1940-1945.
Aux familles dans la peine, la Fraternelle réitère ses sincères condoléances.

Congrès national à LIEGE

Prix du repas 850.-F à verser à l'inscription Le 26 avril 1992 la section de BERTRIX-PALISEUL organise le déplacement à LIEGE, avec le car de la section de BOUILLON, départ de la grand-place de BERTRIX à 0700Hrs. Nous invitons surtout les jeunes Chasseurs Ardennais à nous accompagner au Congrès National, ce sont eux qui assureront la relève, nous les invitons à participer avec leurs aînés à toutes les réunions ChA et porter fièrement leur béret vert et la nouvelle cravate avec "l'emblème de notre hure symbolique". Ces cravates sont vendues dans les sections au prix de 350.-Frs.

Nouveau Comité

Le Président et le Secrétaire étant démissionnaires pour fin 1992 et afin que la section de BERTRIX-PALISEUL survive; un appel urgent est fait aux Chasseurs Ardennais, d'après 1945, pour assumer ces deux mandats importants.

COTISATIONS 1992 (appel)

Nous insistons une fois de plus auprès de nos membres (isolés) de verser leur cotisation pour 1992 au CCP 000-0380547-16 de la section de BERTRIX-PALISEUL 6887 HERBEUMONT. Les délégués locaux doivent remettre les cotisations perçues le plus tôt possible, soit au Président, soit au Trésorier; nous les remercions d'avance pour leur collaboration.

RELAIS SACRE ET 11 NOVEMBRE

Le dimanche 3 novembre, malgré une pluie battante, tous nos porte-drapeau et plus de cinquante personnes assistèrent aux cérémonies du relais sacré.
Après le dépôt de fleurs aux monuments aux morts et les sonneries, Mr LEBAS, secrétaire de l'U.M.P.B. expliqua le sens profond de cette cérémonie d'hommage aux victimes des deux guerres. Les deux flambeaux portés par des anciens combattants se dirigèrent ensuite vers LIBRAMONT en passant par BOURGES et NEUVILLERS.

Le 11 novembre, malgré un temps peu propice aux festivités, un public beaucoup plus nombreux, assista aux cérémonies. Celles-ci débutèrent par un dépôt de fleurs à la plaque des fusillés, ensuite par une messe chantée en l'église décanale. A l'issue de celle-ci un cortège précédé par la clique se dirigea vers le monument aux morts des deux guerres où des fleurs furent déposées et des discours prononcés par Monsieur M.LEBAS et par Monsieur le Bourgmestre. Après les paroles et les prières dites par Monsieur le Doyen toutes les personnes se rendirent à la chapelle des Martyrs où eurent lieu les mêmes cérémonies. Ensuite, l'apéritif fut offert par l'Administration Communale au restaurant scolaire de l'Athénée Royal où un banquet regroupa, dans une chaleureuse ambiance, plus de cent convives. Félicitations à Marcel LEBAS, le dévoué secrétaire qui sut régler avec maîtrise et ponctualité le cérémoniel de ces deux journées, chose importante, aucune des sections de l'entité ne fut oubliée car un service religieux fut célébré dans les quatre paroisses bertrigeoises et tous les monuments aux morts ou plaques de fusillés et déportés furent visités et fleuris par des membres du conseil communal, des membres de l'U.M.P.B. accompagnés par des porte-drapeaux.

BOUILLON

Notre comité régional s'est réuni ce dimanche 15-12-91 pour préparer l'année 1992. Une délégation avec drapeau a participé aux fêtes du 21 juillet, du Relais sacré et du 11 novembre. Les anciens bérets verts se font de

plus en plus rares.

Décès

Nous ont quittés: Madame Vve LEQUEUX Paul à NOLLEVAUX, membre protecteur, à l'âge de 89 ans.
GOURMET Albert, ancien Chasseur Ardennais et ancien prisonnier, né à VILLANCE le 7-1-16 et décédé à BOUILLON le 29-10-91.
Aux familles dans la peine nous réitérons nos sincères condoléances.

ARLON

Assemblée Générale

L'assemblée générale statutaire de la section s'est déroulée le samedi 23 novembre dernier, en présence d'une nombreuse assemblée, dans les locaux du Centre Sportif de l'OTAN. Les participants ont ensuite assisté au banquet annuel agrémente d'une tombola. Les saucissons et autres colliers d'Ardenne de la Maison REMY de BASTOGNE concurrent, comme de coutume, un très vil succès. Nos remerciements vivement tous les membres présents et souhaitons nous retrouver encore plus nombreux l'an prochain.

Démission

Mr René LAURENT a démissionné de ses fonctions de commissaire au sein du comité régional. Nous le remercions pour tout le travail qu'il y a accompli durant ses très nombreuses années de présence. Il reste toutefois membre de la section et nous espérons le rencontrer fréquemment encore lors de nos manifestations.

Activités

22-09-91 commémoration des "Journées de 1830" place des Martyrs à BRUXELLES.
24-09-91 relève de la garde au Palais Royal par le 1 Ch A.
25-09-91 messe anniversaire pour le décès du Roi LEOPOLD III à LAEKEN.
20-10-91 cérémonie annuelle à KORTEMARK, au monument du 10ème de Ligne.
25-10-91 cérémonie de la Force Terrestre au Soldat Inconnu.
27-10-91 au cimetière de LINKEBEEK, pose d'une "Hure laurée" sur la tombe de Mr Victor ROBERT, ancien secrétaire national de la Fraternelle.
01-11-91 dépôt de fleurs au monument aux Chasseurs Ardennais à SCHAERBEEK.
11-11-91 commémoration de l'Armistice au Soldat Inconnu.
15-11-91 Fête du Roi - Te Deum à la basilique de KOEKELBERG.
A toutes ces manifestations ont assisté les drapeaux et une délégation de la section.

Décès

Nous avons appris le décès de Madame HUBERT, membre sympathisant, épouse de Mr Albert HUBERT, Président National honoraire de la Fraternelle. Les funérailles se sont déroulées, le 20 novembre dernier, dans la plus stricte intimité.
A Monsieur le Président National honoraire et à sa famille, nous réitérons nos plus vives et sincères condoléances.

Le 09-11-91 est décédé la BARNICH le Cdt Hre Joseph DECKER. Officier de réserve germanophone au 3Ch A il participe aux combats de VINKT. Fait prisonnier il est envoyé à lalager de TIBORH. Avec quelques autres officiers de réserve germanophones il sera libéré par l'ennemi qui tente de faire d'eux des collaborateurs. S'occupant activement d'une oeuvre de colis pour les PG il entrera dans l'AS. Le défunt avait fait toute sa carrière d'enseignant à BARNICH.

A son fils André et aux siens, nous adressons nos condoléances émues.

EREZEE

Pas de nouvelles!
Bonnes nouvelles

ETALLE - HABAY TINTIGNY

Décès

C'étaient nos frères - c'étaient nos amis: Roger LEBRUN de ETALLE
Antoine THIRY de MARBEHAN
Ayons une pensée pour eux et leur famille, à la Régionale présente ses condoléances fraternelles.

Commémoration de l'Armistice 11 novembre.

Le 10 novembre 1991 à HOUEMONT, à 1000Hr, une messe a été célébrée en souvenir des disparus, elle a été suivie d'une cérémonie au monument aux Morts. Un apéritif et un repas ont rassemblés ensuite tous les participants, de nombreux Chasseurs Ardennais étaient présents. Belle organisation des AC et PG de HOUEMONT.

10 novembre à VILLERS SUR SEMOIS, une émonie du souvenir identique a eu lieu.

Cotisations - Membres 1991-1992

A la parution du présent bulletin, nombre de nos membres auront déjà reçu la visite des délégués chargés de l'encaissement des cotisations. Nous prions de cette rubrique pour remercier ces courageux bénévoles. Nous signalons, que des cartes de membre se trouvent en réserve au secrétariat pour les nouveaux membres, qu'ils soient effectifs ou sympathisants.

Nouvel an 1992

Le Président et les membres du comité de la Régionale d'ETALLE-HABAY-TINTIGNY présentent à tous les membres et à leur famille, les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année nouvelle.

FLORENVILLE

Décès

Depuis la sortie du n°166 du "Chasseur Ardennais", nous avons eu la tristesse de perdre quatre membres anciens Chasseurs Ardennais, de 40.
Le 10-10-91 Monseigneur Roger LEFEBVRE, originaire de MUSSY-LA-VILLE.
Le 13-10-91 Clément WILLAIME de SAINTE-CECILE.
Le 15-10-91 Joseph HENRARD de CHINY.
Le 21-12-91 Simon BIAZOT de MJNIJ.
Une délégation de la section avec drapeau a assisté aux funérailles de ces fidèles amis.
Nous réitérons aux familles dans la peine, nos sincères condoléances.

Cotisations

La cotisation à verser à la trésorerie nationale ayant été portée à 200.-F par membre lors du dernier congrès national, le comité de la section s'est vu obligé pour équilibrer son budget de fixer la cotisation à 300.-F. Il l'a maintenue à 250.-F pour les veuves d'anciens Chasseurs Ardennais. Nous espérons, que cette légère augmentation n'obligera aucun de nos membres à quitter la fraternelle.

Activités

Le 8 décembre, la section a rendu visite à ses membres de CHASSEPIERRE. Elle y a organisé

son repas annuel. Près de 70 membres eurent le plaisir ce se retrouver dans une ambiance chaleureuse et amicale et de déguster un excellent menu au restaurant du camping "Les Cabrettes". Félicitations au patron, à son personnel et aux membres qui se sont dévoués pour la réussite de la tombola qui agrémente ces retrouvailles.

HAINAUT

Assemblée générale extraordinaire de la Régionale du Hainaut.

Cette assemblée s'est tenue à CHARLEROI le samedi 14-12-91 en présence de représentants du bureau national: MM ANDRE, Président national, KEUTJENS, vice-président national, MARLIERE, administrateur-conseiller, GUIOT, secrétaire national et VAN FRACHEM administrateur-rapporteur.
La séance est ouverte à 1445Hr.
Le FN souhaite la bienvenue aux membres présents et forme des vœux pour que la régionale du Hainaut reparte sur de bonnes bases et connaisse, à nouveau, le succès d'antan.
Le SN fait l'historique des événements survenus au cours des derniers mois et les raisons qui ont provoqué la convocation de cette assemblée générale extraordinaire.
Le Col MARLIERE présente les trois candidatures reçues; Messieurs BOUSMAN et LECOCCQ ainsi que Madame SMEKENS, en vue de la constitution du bureau, il demande à l'assemblée s'il n'y a pas d'objection à ces candidatures et si d'autres candidats éventuels désirent se manifester au sein de l'assemblée? Aucune autre candidature n'étant présentée il est procédé au vote. Trois mandats étant à pourvoir, les trois candidats sont élus par acclamation.
Après cette élection le Col MARLIERE invite les trois élus à déterminer au sein de leur section les fonctions de chacun et de veiller ensuite à étoffer leur comité par la nomination de commissaires. Il leur précise, qu'il faudra reprendre la prospection afin de récupérer, au maximum, tous les anciens membres.
Le bureau régional installé, les membres du bureau national leur cèdent la direction de la réunion à 1530Hr.

Bravo et longue vie à notre section hennuyère.

HOUFFALIZE - CINEY GEDINNE

Vœux

Etant donné que notre cher bulletin de cirque pas encore en T.G.V. je profite de ce dernier N° de 1991 pour vous adresser à TOUS, mes vœux très sincères pour l'année 1992. Que celle-ci soit pour chacun de vous et pour vos familles, très bonne à tous les points de vue: santé, entreprises, relations, affections et pour votre fidélité à notre chère FRATERNELLE.

Puissez-vous connaître beaucoup de joie, de satisfactions nombreuses dans la prospérité, l'union et la paix, sources de grand bonheur.

Que vive toujours unie notre chère Patrie.

Cotisations

N'oubliez pas de régler votre cotisation sans tarder, soit au délégué, soit par versement au CCP n°000-0762137-08 Section de HOUFFALIZE 30 A MONTLEBAN, 6700 GOUVY.

Dans les localités où il n'y a plus de délégué, nous aimerions trouver une bonne volonté pour se charger de cette mission. Un grand merci à ceux qui voudront me contacter.
Un grand merci au membre qui VEUT RESTER ANONYME et qui nous a remis 1000.-F en train

propre, pour notre Section, plus 300.-F de cotisation. Bravo pour ce beau geste.

Cotisations payées!

Les membres isolés n'ayant pas reçu leur carte de membre de 1991/1992 sont aimablement priés de se signaler au Président Joseph ANDRE à GOUVY.

Nouvelles familiales

Naissances:
Maxime LECOMTE, 28ème petit-enfant de Madame J.SULBOU de WANDEBOURCY. (veuve de notre ancien délégué J.SULBOU).
Auréli Bourguignon, petite-fille de Fernand BOURGIGNON, membre de LOUETTE-ST-PIERRE.

Melodie SOMMELETTE, arrière petite-fille de Marthe DURY, de LOUETTE-ST-PIERRE.
Alexis MATHIEU, petit-fils de Marcel MATHIEU de RIENNE.
Kathleen ENGLEBERT, arrière petite-fille de Joseph BRICHT de RIENNE.
Maxime RODRIGUE, arrière petit-fils de Maurice RODRIGUE de CINEY.
Devy TREMBLOY, petit-fils de notre délégué Maurice TREMBLOY de HARGIMONT.
Longue vie heureuse aux nouveau-nés et: félicitations aux parents et grands-parents.

Mariage:
Christy THIRY, petite-fille de Ed. MICHAUX de RIENNE a épousé Monsieur Eric MARY.
Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux et félicitations aux parents et grands-parents.

Distinction

Monsieur Jean MARCHOT de FAIRON-BARVAUX en Condroz a reçu la Croix de Chevalier de Léopold II.
Nos sincères félicitations.

Décès

Nous ont quittés:
22-07-91 NANNAN Léa, épouse de Emile ARNULF de LOUETTE-ST-DENIS.
29-07-91 LEQUEUX Léonie, de WERDE, soeur de Georges LEQUEUX, membre effectif.
03-08-91 PIRSON Albert, Chasseur Ardennais membre effectif de LIGNON.
19-08-91 RHOUCQ Camille, beau-frère de Henri MATHIEU de GEDINNE.
31-08-91 CREMER Mathilde de GOUVY, belle-soeur de J.LANNERS de GOUVY.
03-09-91 DUJEU René, A.C. Chasseur Ardennais, rue des Witas de BIEVRE.
03-10-91 CREMER Jules de CHERAIN, frère de Me L.ODOMEZ de CHERAIN (membre honoraire).
11-10-91 JACQUES Victor, A.C. Chasseur Ardennais de BELVAUX-HAN s/LESSE.
02-11-91 MARTINY Albert de AYE.
03-11-91 LEQUEUX Georges, A.C. Chasseur Ardennais, de BAILLAMONT.
05-11-91 LUCY Mélanie soeur de Paul LUCY de GEDINNE.
05-11-91 DEBRY Albert, A.C. Chasseur Ardennais de BUISSONVILLE.
08-11-91 ROLIN Marcel, A.C. Chasseur Ardennais, délégué de ORCHIMONT.
18-11-91 PONCELET Ernest, A.C. Chasseur Ardennais de ROCHEFORT.
16-11-91 CHARLIER Albert, A.C. Chasseur Ardennais de SART STE WALBURGE.
MICHAUX Joseph, frère de Emile MICHAUX de RIENNE.

Nous adressons aux familles endeuillées nos bien sincères condoléances.



HUY

C'étaient nos amis

Le Chasseur Ardennais André LAMBRETTE mat. 1939 est décédé le 16-08-91. P.G. pendant 5 ans au stalag 2C il était invalide de guerre. Notre ami était veuf, à son fils Philippe, nous réitérons nos condoléances.

Notre ami Victor de la CHARLERIE a perdu son épouse le 20-08-91. A lui et sa famille, nous renouvelons nos condoléances.

Notre ami Emile BAGUETTE, porte drapeau de la section a perdu son épouse Valentine le 24-09-91. Le comité de la section était présent aux funérailles, entourant notre ami Emile, pour lui souhaiter bon courage.

Le Chasseur Ardennais Georges MERTENS de Huy, Mat. 39 au 3 Ch A est décédé en clinique le 31.10.91. Notre ami victime du bombardement de TEMPLoux a été P.G. A son décès il était amputé des deux jambes. Nous avons pu l'accompagner à sa dernière demeure en compagnie de son frère Jules et sa famille.

Notre ami Jean VAULET de BODEGNEE est décédé le 09-11-91 à Ste ODE. Mat. 38 au 2 Ch A il a été muté au 3 Ch A en 1939. Une délégation avec drapeau a pu assister aux funérailles entourant son épouse Marie ROLAND et sa famille.

Notre ami Oscar DEHALU membre protecteur de notre section s'en est allé le 15-11-91. Il était âgé de 81 ans. Comptant de nombreux amis anciens combattants il était président des Vétérans du Roi Albert et de la F.N.I. régionale. Pendant de nombreuses années il nous a accompagné et encouragé dans nos multiples activités, qu'il en soit remercié. Une délégation importante de notre comité était présente aux funérailles.

Notre assemblée générale

Elle s'est tenue le 12 octobre en présence de 150 personnes. Bienvenue a été souhaitée aux amis de toujours: les amis du 6Ch A avec le Lt Colonel FABRY et son épouse, les amis de LIEGE avec leur président Jean BRICART et son épouse; le Colonel KEUTtiens ancien Comd du 3Ch A et actuellement vice-président national de notre fraternelle. François GUIOT et son épouse était également des nôtres.

Nous avons apprécié la présence du Chevalier CARPENTIER et des amis du comité de coordination des associations patriotiques de Huy.

Bienvenue a été souhaitée aux différents groupes, qui d'année en année s'élargissent et

deviennent de grandes familles, les ANSELME, ALLARD, BOLLÉ, BILTRESSE, JOIRET, HELLA, LHEUREUX et autres, qui nous viennent de BRUXELLES, LIEGE, TOURNAI, NAMUR, VINALMONT, SEILLES, ANTHEIT et autres lieux! Nous avons regretté l'absence de nombreux personnalités invitées et qui s'étaient fait excuser.

Une minute de recueillement a été observée à la mémoire des amis et amis décédés au cours de l'année.

Poursuivant la partie académique le comité de la section a fait les propositions suivantes:

1. Accepter la démission de Robert TANIER de toutes ses fonctions au sein du comité. Le comité regrette cette décision mais remercie de tout cœur le sortant pour les services rendus à la section.

2. Accepter le transfert d'Adolphe LHEUREUX de vice-président régional, le cumul n'étant pas autorisé, à la fonction de vice-président national. Adolphe gardant toutefois sa responsabilité régionale au profit des malades et handicapés.

3. Désigner Laurent MALHERBE comme secrétaire-trésorier en le remerciant.

4. Accepter l'entrée au comité de deux jeunes Chasseurs Ardennais, Raoul SPRIMONT et Louis MELON. Ils ont été longuement applaudis.

5. Accepter la désignation d'Albert DESSAMBRE en qualité de président de la section, fonction acceptée transitoirement par l'intéressé et conditionnée par la poursuite de la reconstruction du comité dans la confiance et la fraternité.

6. Accepter la désignation comme vice-président d'honneur d'Edouard MICHEL dont le dévouement est connu de tous.

Ces propositions n'ayant donné lieu à aucune remarque, elles sont considérées comme acceptées par l'assemblée. Des remerciements furent adressés aux membres du conseil communal de Huy qui nous ont loués les locaux, aux commerçants de Huy et environs pour l'aide reçue et au directeur de l'établissement et son personnel pour avoir accepté de travailler avec nous.

En conclusion de cette assemblée générale, le Colonel KEUTtiens vice-président national a remis les décorations attribuées lors du dernier Congrès National; au Lt Col Res FABRY la médaille de bronze et à Messieurs ALLARD de Bruxelles et Monsieur le sénateur honoraire Eugène LECOQ, ancien bourgmestre de Huy, la médaille d'argent. A l'énoncé de leurs mérites nos décrets furent très applaudis.

Le repas des retrouvailles qui suivi cette partie académique fut très apprécié par les 150 convives qui se souhaitèrent "A très bientôt!"

Anecdote

Des touristes d'ANTHEIT en ballade dans les Ardennes ont eu la délicate attention de déposer des fleurs au monument de ROCHELINVAL ou notamment trois de nos amis sont tombés lors des combats de mai 1940.

Ces touristes ont nom: Adrien BALAINE, Marcel ROYER et Urbain STREEL. Encore nos félicitations et nos remerciements pour ce beau geste.

LIEGE - VERVIERS

Assemblée générale

Le 6 octobre dernier, notre section a tenu son assemblée générale statutaire. La messe a été célébrée en l'église c'ANS-Plateau, par le Père DELAIT, ancien aumônier militaire des Chasseurs Ardennais. L'officiant prononça une homélie d'une très haute élévation de pensée. Ensuite rassemblement dans les locaux aimablement mis à notre disposition par le 3 DP; Log de ANS.

Excellente assemblée générale, banquet pantagruélique et magnifique ambiance nous laissent augurer très favorablement du Congrès National qui se déroulera au même endroit, le 26 avril 1992.

Le bar fonctionna à merveille et le tonbeau recueillit un succès largement mérité.

Encore une journée réussie à mettre à l'actif de nos spécialistes es-tombes et leurs épouses.

Nous avons particulièrement apprécié la présence des membres d'associations patriotiques amies, de représentants du Bureau National de notre Fraternelle, ainsi que les délégués de la section de Huy, auxquels nous avons rendu la politesse, par notre présence à leur assemblée générale de la semaine suivante. En grand merci à Monsieur le Doyen d'ANS pour son accueil et pour la collecte qu'il a offerte au Service Social de notre section.

Tous nos remerciements au Chef de Corps du 3 Dpt LOG, ainsi qu'à ses collaborateurs, pour la cordialité de leur réception et la qualité de leur table, de plus en plus réputée.

La section de LIEGE-VERVIERS, chargée de l'organisation du prochain Congrès National, a le plaisir d'inviter tous les Chasseurs Ardennais et les artilleurs du 20 A à venir nombreux à LIEGE le 26 avril 1992.

Ils se réjouissent de les accueillir et feront le maximum pour qu'ils gardent un excellent souvenir de cette journée.

MARCHE

Rapport des activités du 15.11.90 au 30.11.91

Inauguration de la Stèle au château de la section de HUMAIN le 16.11.90.

Messe de la Saint Hubert au 1er Chasseurs Ardennais le 25.11.90; Camp Roi Albert. Manifestation au Roi Albert V.R.A. le 31.12.90.

Réunion du Comité national à ARLON le 16.03.91; Réunion du comité régional du Luxembourg du Front de l'Indépendance à MARCOURT. Délégation avec drapeau le 24.03.91; Cérémonie de l'Assemblée Générale des C.R.A.B.;

Congrès National des Chasseurs Ardennais à ARLON, 54 membres présents avec drapeaux le 28.04.91.

Manifestation belge-anglaise à HOTTON, délégation. 05.05.91.

Enterrement de Madame Veuve HAMPERT Léon à HARSIN le 16.04.91; Cérémonie anniversaire de la libération.

Hommage aux Morts 1940/1945 le 08.05.91; Cérémonie à BARVAUX avec drapeaux, 15.05.91;

Commemoration de la catastrophe de MARLOIE, 21.05.91;

Festivité avec les membres du 20 A avec nos drapeaux et délégation de nos groupements, 02.06.91

Inauguration de la Place des Chasseurs Ardennais à ETALLE. Délégation et drapeaux, 23.06.91;

Te Deum en l'église de MARCHE et dépôt de gerbe avec les associations patriotiques, 21.07.91;

Congrès national des vétérans de Léopold III à MARCHE, 06.07.91;

Enterrement de François PETIT à ON. Délégation avec drapeaux, 22.07.91;

Enterrement de Philippe EDMOND à ORTHO, avec drapeaux, 24.07.91;

Enterrement de Arthur HANNESSE à MARCHE, délégation et drapeaux, 03.09.91;

Enterrement de notre membre Jules DUPUIS de MARLOIE, délégation et drapeaux, 27.09.91;

Enterrement à HOTTON de Louis GAVAGE, premier secrétaire de notre section. Délégation et drapeaux, 29.09.91;

Enterrement à MARLOIE de notre membre André HOUYOUX, délégation avec drapeaux, 31.10.91

Te Deum en hommage à la Dynastie en l'église de Marche, délégation avec drapeaux, 15.11.91

Membres de la section décédés depuis 1990.

- 08.12.90 Emile GRIDELET de MARCHE;

- 08.05.91 Me JOSEPH COLLIN de MARCHE;

- 06.02.91 Henri PITON de MARCHE;

- 09.02.91 Lt J-B CRUCIFIX de MARCHE;

- 24.07.91 Philippe EDMOND de ORTHO;

- 31.08.91 Arthur HANNESSE de MARCHE;

- 27.09.91 Jules DUPUIS de MARLOIE;

- 29.09.91 Louis GAVAGE de HOTTON notre premier Secrétaire, nommé le 22 mars 1952 à la section de MARCHE;

- 31.10.91 André HOUYOUX de MARLOIE;

- Edgard BOUVY de TOHOGNE;

- Léon HOLOPHE de NUSSOGNE;

- Georges JAUMOTTE de HAMOIR;

- Madame Léon HAMPERT de MARLOIE;

- Madame Marie-Louise COLLIN de MARCHE;

- Yvan GUISSART de MARCHE.

NAMUR

Pas de nouvelles ! Bonnes nouvelles.

NEUFCHATEAU LIBRAMONT - LEGLISE CHEVIGNY

Réunion du comité

Elle s'est tenue à LONGLIER le 12 décembre 1991. Tous les membres étaient présents, sauf Monsieur Franz HOTTON excusé. La séance est ouverte à 14h par le mot d'accueil chaleureux du président René REMICHE. Après la minute de silence, le président fait appel aux Morts, 18 anciens Chasseurs Ardennais nous ont quittés cette année.

Monsieur Louis MAURY, secrétaire et trésorier fait rapport de la situation financière de la section. Le président et son comité le félicite pour la bonne tenue de ses comptes, lesquels sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Nous remercions notre président d'honneur le Cdt Joseph MOUZON d'avoir eu la gentillesse d'assister à notre réunion, sa santé est excellente et il garde l'esprit vif.

Assemblée générale

Elle se tiendra le vendredi 3 avril 1992 à 1400h en la salle "Aux Aubépines" à TRONQUOY.

Des élections statutaires y auront lieu. Sortants et rééligibles, Mrs Alfred KLEPPER et René REMICHE.

Les candidatures à ces postes sont à envoyer avant le 3 avril 1992 au secrétaire Mr Louis MAURY 4 rue de la Spinette à 6800 NEUVILLERS. Appel est lancé au anciens Chasseurs Ardennais mais aussi à tous ceux qui ont porté le baret vert après la guerre et qui sont membres à part entière de la fraternelle; ils doivent assurer la relève.

Cet avis tient lieu d'invitation et de convocation.

Congrès National

Il se déroulera à LIEGE le 26 avril 1992. Vous pouvez lire les détails dans ce bulletin. Un car, payé par la section, assurera le transport des membres inscrits en règle de cotisation. Il faut s'inscrire avant le 3 avril 1992 en versant le prix du repas 850.- Fr au CCP de la section 000-0715193-12. Ici aussi nous faisons appel aux jeunes Chasseurs Ardennais et les invitons cordialement.

Décès

Il nous a quitté et nous l'avons conduit à sa dernière demeure le 20 octobre 1991.

Monsieur Raymond RIGAUD de RECOGNE, ancien Chasseur Ardennais et P.G. 40.45. A la famille dans la peine nous réitérons nos sincères condoléances.

Le président REMICHE remercie tous les porte-drapeaux, qui par leur présence, ont apporté leur sympathie à la famille

Quand vous lirez ces lignes l'année 1992 sera déjà commencée.

Pour terminer la réunion le président REMICHE et les membres de son comité présentent à nos dirigeants, à tous nos membres et à leurs familles, leurs vœux de bonne et heureuse année, ce bonne santé et de bonheur pour 1992.

La séance est levée à 1700h par Monsieur MARTIN ancien secrétaire-adjoint de LEGLISE, qui adresse ses félicitations aux dirigeants de notre section.

ST HUBERT

Hospitalisation

- Notre membre effectif TANTON Léon de St-HUBERT au Centre hospitalier de Ste ODE;

- Notre membre effectif GILLARD Léopold de St-HUBERT, à la clinique de LIBRAMONT;

- Mme Germaine LOTHAIRE de St-HUBERT épouse de notre membre effectif Maurice GOOSSE à la clinique de LIBRAMONT.

Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Décès

- Notre membre du Comité, Emile PONCELET de St-HUBERT;

- Mme Cécile LUCAS de St-HUBERT, épouse de notre membre sympathisant Paul TITEUX;

- Mme Anna URBAIN de FREUX, sœur de notre membre effectif Alfred URBAIN d'ARVILLE;

- Mr Walter ANSIAUX de VESQUEVILLE, époux de notre membre sympathisant Mme Monique DOUCET.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Naissances

- Alexandre fils de notre membre effectif Benoît COLLETTE de St-HUBERT;

- Esther petite-fille de notre membre du Comité René PECHER de St-HUBERT;

- Guillaume petit-fils de notre membre sympathisant Joseph RENARD de St-HUBERT.

Aux heureux parents et grands-parents nous présentons nos plus vives félicitations et nos meilleurs vœux aux bébés.

Mariage

- Notre membre sympathisant Jean-Luc GERARD de St-HUBERT et Mlle Vivianne LEFEBVRE d'ATHRAVAL.

Nous leur souhaitons le plus de bonheur possible.

Activités de la Section

Le 12.10.91 - enterrement de notre membre du Comité Emile PONCELET de St-HUBERT;

Le 20.10.91 - cérémonie à la mémoire des déportés tués en 1944 dans le bombardement de DECHENSCHULE;

Le 25.10.91 - remise des hures aux recrues de la 2Cie du 1Ch A;

Le 26.10.91 - Assemblée générale statutaire;

Le 03.11.91 - Cérémonie du Flambeau sacré;

Le 11.11.91 - Célébration des fêtes de l'Armistice;

Le 15.11.91 - Te Deum à l'occasion de la fête du Roi.

Assemblée générale

La section de St-HUBERT a tenu son assemblée générale le 26 octobre dernier. Après la messe chantée en l'église St-Gilles à la mémoire des membres décédés et le dépôt de fleurs au Monument aux Morts, la séance académique s'est tenue dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Elle a débuté par le salut au drapeau et la minute de recueillement à la mémoire des disparus. L'allocation de bienvenue a été prononcée par le Président Jean CHALON qui a salué et remercié les personnalités présentes.

La situation financière et des effectifs, ainsi que les activités de la Section ont été développées par le Secrétaire-Trésorier. Le membre du comité et porte-drapeau Gilbert HOTTON a été réélu à ces fonctions et désigné au mandat de Vice-Président; tandis que Jacques GRAFFIAUX était élu au poste de commissaire. Le Secrétaire national François GUIOT a entretenu l'auditoire de différents sujets: le bulletin trimestriel dont le coût est en forte augmentation, les formalités à accomplir pour bénéficier de la rente de mobilisé et des cotisations qui ont dû être relevées pour 1992 (300F.-).

Le Lieutenant-Colonel BEM MATTART, qui avait accepté notre invitation, a fait un brillant exposé sur la situation nationale et internationale, sur les missions de l'Armée belge, notamment en prévision du retour de nos militaires d'Allemagne.

La cérémonie s'est terminée par la Marche des Chasseurs Ardennais et par un banquet fraternel.

VIELSALM

Nous ont quittés

Honoré RENARD décédé le 30-12-91 à l'hôpital d'ESNEUX sans sa 86ème année. Madame Yvette VERAGHIN, secrétaire communal à VIELSALM et épouse du Commandant PAQUAY secrétaires de notre section de VIELSALM. Nous réitérons nos condoléances aux familles des disparus et témoignons avec émotion de notre chaleureuse solidarité à l'égard de notre secrétaire dévoué le Commandant Lucien PAQUAY.

Un ménage en "or"

Notre camarade Lucien Labye et son épouse Marie Williquet: viennent tout juste de goûter aux délices du demi-siècle de vie conjugale pendant lequel le bonheur a régné en maître absolu.



Nos décorés, de gauche à droite, Adelin ALLARD, Lt Col Res René FABRY, Eugène LECOQ, Albert DESSAMBRE, Col Res Baudouin KEUTtiens.

Lucien était un bon gamin de 14 ans lorsqu'il rencontra Marie pour la première fois, tout bêtement au cours d'une poursuite dans les champs. Plus tard, un bal de kermesse les réunit à nouveau, cette fois pour "le bon motif" car il fut question de mariage. C'est le 31 mai 1941, en pleine tourmente qu'ils se sont promis fidélité.

Deux garçons: Roland et Louis ont assuré la dynastie avec quatre petits-enfants: Corine, Muriel, Frédéric et Renaud. Une quatrième génération s'est manifestée par la naissance de trois arrière-petits-enfants: Jean-Hugues, Pauline et Jérôme.

Lucien a "navigué" sous le légendaire béret. Entré au service actif le 15 mai 1933, caserne d'Antheit 3 ChA. Transféré à VIELSALM le 14 octobre, c'est à la 50^{ème} compagnie (collo de Rochellinval) qu'il participe à la campagne des 18 jours. Au cours du bombardement de la Pentecôte à TEMFLOUX, il est grièvement blessé. D'hôpital en clinique il est traité, transféré, transbahuté... Centre militaire de NIEUPORT le 12 mai; hôpital de Corbais (I) le 13 mai, centre auxiliaire de Blankenberge le 14 juin, centre de Zevanekerke le 11 juillet pour atterrir en fin de compte à NAMUR le 20 juillet; le tout sur un brancard, en train, en camion ou en ambulance.

Il regagne "ses foyers" le 21 septembre. Il conserve le souvenir de la visite de son père et de sa "future" à Blankenberge. Trajet aller-retour de 320 km avec tous les moyens de communication existants à l'époque.

Ancien agent de la SNCB, Lucien est retraité depuis 15 années, années teintées au bonheur parfait au milieu de sa petite nichée.

Guy REMACLE-SEVRIN

Un autre ménage en "or"

Les époux MARTIN-MONTFORT vont "fêter ça" le 18 septembre; jour pour jour avec le mariage célébré le 18 septembre 1941.

Le mariage fut célébré dans la salle du cercle Saint Gengoux où précédemment on se mariait sur la scène du théâtre de "La dramatique".

Le sergent MARTIN a fait la campagne des dix-huit jours et comme beaucoup d'autres a subi le bombardement de TEMFLOUX où il a perdu nombre de ses hommes. Il eut l'occasion de transporter à l'abri un grand blessé, Emile GOOSSE.

Son épouse Anne de VIELSALM a mis au monde trois enfants, l'un de ceux-ci devait malheureusement décéder.

Guy REMACLE-SEVRIN

VIRTON

Changement de présidence

09-11-91 - Démission de Monsieur MASSIN, transmise au Président national avec effet au 01-12-91. Monsieur MARTIN, 1^{er} vice-président, prend le relais en tant que président faisant fonction.

11-11-91 - Extrait de l'allocation prononcée par Mr MASSIN, lors des cérémonies du 11 novembre 1991 à SAINT-MARD

" C'est la dernière fois qu'il m'est donné de vous adresser la parole en tant que président de la fraternelle régionale des Chasseurs Ardennais et par là-même, en tant que porte-parole d'autres groupements patriotiques. Je suis entré dans ma 80^{ème} année, le poids des années se fait lourdement sentir et mon état de santé ne me permet plus d'assumer les charges de la présidence et d'animer la section avec le ressort, la vigueur et le dynamisme indispensables à ces fonctions.

On ne peut toujours être après avoir été!
Avec regret, mais pleinement conscient de ma décision, j'ai transmis ma démission au Président national de la Fraternelle.

Avant de passer définitivement la main, avant de rentrer dans le rang car, bien entendu, je reste membre à part entière des divers groupements auxquels j'appartiens: Chasseurs Ardennais, Combattants, Prisonniers, Evadés et Résistants. Je voudrais remercier l'Administration communale de VIRTON et en particulier les bourgmestres successifs qui au cours de cette dernière décennie m'ont apporté aide et soutien: Messieurs MICHEL, CULOT, DEWORME et BAUDOUIN. Leur collaboration irachée et entière lors de nos diverses cérémonies patriotiques, commémorations, congrès, anniversaires nationaux, Te Deum, m'a été d'un grand appoint et je leur en suis profondément reconnaissant"

20-11-91 - Convocation de l'assemblée générale en vue de la nomination du nouveau président

Assemblée générale - 09.12.91

Lors de celle-ci Monsieur Albert BEULLENS, ancien 2^{ème} vice-président, milicien CI 1968 au 3^{ChA} à VIELSALM, a été élu président de la section à une large majorité de plus des deux tiers des votes exprimés. Nous l'en félicitons de tout cœur et lui souhaitons une heureuse et fructueuse présidence.

Constitution actuelle du comité

Président:
Albert BEULLENS Tél: (063) 67 81 53
14 rue du Vine 6750 MUSSY-LA-VILLE

Vice-président:
André MARTIN Tél (063) 57 72 92
Secrétaire-trésorier:
Ghislain BAAR - Tél: (063) 57 88 50

Commissaires:
Robert BONBLED - Tél: (063) 57 77 30
Camille FENAT - Tél: (063) 67 77 58 ou (063) 22 87 18
Charles HERMAN - Tél: (063) 57 66 34
Gustave JACQUES - Tél: (063) 57 88 80
Raymond MEINGUET - Tél: (063) 57 93 91
Roger NICLOT - Tél: (063) 57 86 11

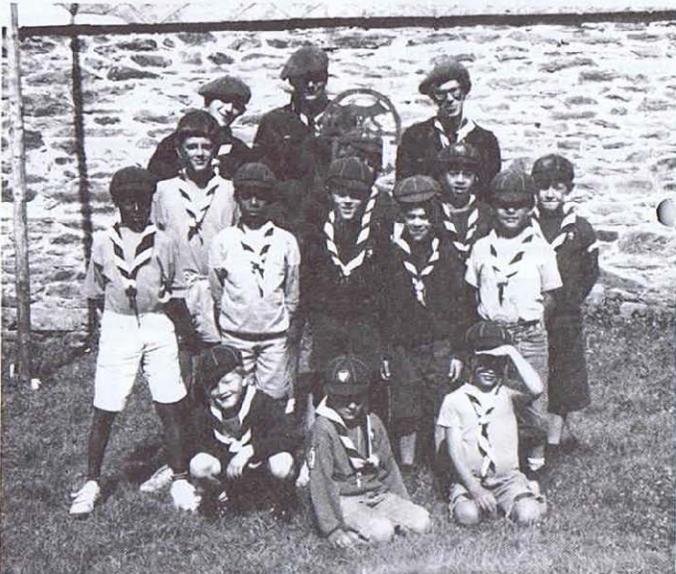
Commissaire au comptes:
René LABILLE - Tél:(063) 57 88 94

Afin d'alléger les charges du nouveau président, Morsieur Lucien MASSIN bien que ne faisant plus partie du comité, marque son accord pour continuer à remplir provisoirement les fonctions de délégué de la section au sein du conseil d'administration national.

Décès

Notre camarade Yvon WATRIN, agé de 81 ans, est décédé le 25-10-91 à la clinique Edmond Jacques. C'était l'un de nos plus anciens membres, l'un des plus écoutés. Avant de coiffer notre béret légendaire, il avait l'honneur de porter "la floche rouge" du 10^{ème} de Ligne - un vétéran du Roi Albert Ter. Une nombreuse délégation de bérets vert lui a rendu les honneurs lors de ses funérailles qui eurent lieu à SAINT-MARD le 28-10-91. Nous réitérons à son épouse, nos fraternelles condoléances.

La valeur n'attend pas le nombre des années.



La meute de Saint Louis de Bruxelles (Saint-Josse-ten-Noode) a amené ses louveteaux camper près de HOPONT (PALISEUL) ce dernier été. Les jeunes chefs (Lucien DESPERTZ-Akela), (Bernard DEBROUX-Bogheera), (Julien LALOY-Chill) se sont coiffés du légendaire béret vert! — Hommage à nos anciens.

RESISTE ET MORDS

Section 1^{er} Chasseurs Ardennais

Le mot du Président

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous présenter ainsi qu'aux membres ce votre famille mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé. Merci de nous avoir, à mes amis du comité et à moi-même, accordé votre confiance pour l'année écoulée et nous souhaitons pouvoir la mériter en 1992.

De notre côté, je vous assure que notre comité fera de son mieux pour maintenir vivace chez tous ceux, qui ont porté le béret vert, l'esprit de solidarité et de camaraderie bien connu de ceux qui ont servi au 1 ChA. Nous avons jugé opportun d'annexer à l'envoi de votre nouvelle carte de membre un petit mot pour vous préciser les dates des activités que nous comptons organiser grâce à l'appui efficace du 1 ChA. Comme les missions de l'Armée Belge en général et celles du 1 ChA en particulier fluctuent au gré de la situation internationale, je puis vous confirmer qu'au stade actuel la journée portes ouvertes aura lieu le 6 septembre et la Saint-Hubert le 6 novembre.

Par contre l'ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE SECTION SE TIENDRA LE 7 MARS ET NON LE 21 MARS comme initialement prévu. Pour attirer les plus jeunes de nos membres nous comptons aussi organiser un tournoi de football suivi de barbecue un samedi après-midi en juillet ou en août à MARCHE. Comme la date n'est pas encore fixée nous demandons à TOUS les désireux (joueurs ou spectateurs) de se faire connaître afin que nous puissions les informer en temps utile. Comme les années précédentes, vous serez invités par courrier séparé à l'assemblée générale et à la Saint-Hubert.

Il est également utile que vous sachiez que notre section doit verser 200,-F (sur les 250,-F de votre cotisation) au national pour couvrir les frais d'impression et d'envoi du bulletin "Le Chasseur Ardennais". Permettez-moi enfin de terminer par un souhait. Comme au fil des ans, la disparition des Anciens de 1940 s'accélère, je vous demande instamment de nous aider à maintenir l'influence et le rayonnement de notre Fraternelle en incitant vos amis et

connaissances qui ont porté le béret vert à se faire membre et en participant; nombreux aux activités de notre section et au Congrès National.

Bernard Camille - LtCol g.r.

Changement d'adresse...! attention!

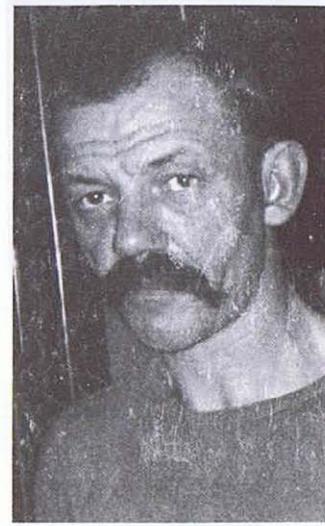
Si vous changez d'adresse prévenez le secrétaire de la section s'il vous plaît. Les bulletins suivants nous ont été retournés par la poste portant les mentions: n'habite plus à l'adresse indiquée, parti sans laisser d'adresse, inconnu: Attila AGOSTON chée de Rochefort 6500 MARLOIE-Robert DAEMS 22 Bte 22 rue de l'Enseignement 4030 LIEGE-BRAECKMAN 28 A rue de la Verrerie 6470 RANCE. A.GABRIEL 16 rue de Chanxhe 4140 SPRIMONT-Marc RANWEZ rue M.Beuzet 15 à 6567 MERBES LECHATEAU-Michel BASTIN 34 place Jacobus 6941 DURBUY-Capitaine MAGNETTE 21 avenue Mendiete 5000 NAMUR Philippe VAN ASSCHE 163 rue Grosse Cotte 7390 QUAREGNON-TOUCHARD 2 rue des Rellets 6650 PALISEUL-Jean-Claude LEFFEBVRE 12 rue Eurivon 5970 VICO. Rue inconnue pour STASIAK M 57 chée de Fleurus 6000 CHARLEROI. Adresse insuffisance pour Alain PAUWELS 3 rue Chaynale 4020 LIEGE. Inconnu le Cdt Res Noël BIHAÏN professeur à l'Athénée de Rosrath FBA à BPS 6 4090 FBA

ILS NOUS ONT QUITTES

Ni le bois, ni la plaine ne poussaient un soupir dans les airs; seulement des êtres en deuil criaient au firmament. Il me parle dans le silence, car tout le reste est faiblesse et mes nuits entendent sa voix. Vers les astres mon oeil se lève mais il y voit pendre le glaive de l'antique fatalité. Ah! je t'ai compris, sauvage voyageur et ton dernier regard m'est allé jusqu'au coeur. Je ne te dirai qu'une dernière chose: "Au revoir ami, que le Seigneur te protège sur la route aux meilleurs intendants; que la Vierge te montre le chemin des étoiles où nous nous retrouverons un jour prochain".

L'adjudant LAMBOT

Arrivé au 1ChA en 1972 venant de l'Ecole d'In'antorio. A exercé les fonctions de chef de section, adjudant de ravitaillement. A effectué un passage à la Coopération Technique Militaire au ZAÏRE du 2 octobre 81 au 12 octobre 83. A été nommé ambassadeur pendant trois ans à l'Etat-Major de la 1^{ère} division du 17 décembre 84 au 16 juin 87. A son retour est devenu chef de peloton de fusiliers à la 3^{ème} compagnie, chef de peloton éclaireurs et enfin adjoint au chef du détachement école (formation des candidats sous-officiers de réserve) dès la mise en place de celui-ci le 1^{er} octobre 89. Décédé le 25 octobre.



Equipe de foot 1ChA 1936 - 1937 et 1937 - 1938

1^{er} rang de g. à dr. : SAVERWEIN-LAFFINEUR-VANDEPUT-TOUNQUET-BALBEUR-JAMINET 2^e rang de g. à dr. : Cdt PONCE-VONECHE-BARTHELEMY-DENEUMOUSIER-WOHNER-?LEHNERT-HEUSSEN-LI VAN DEN HOORGAET-Cdt DHJREN.

Engagé volontaire se trouve sur le Canal Albert avec le 20 A pendant la campagne de mai 1940. Dès la libération de la Belgique en 1944 reprend du service à la Brigade Steenstraete qui va s'entraîner en Irlande. (Grenadiers d'Irlande). Cette Brigade permet de reconstituer le bataillon des Chasseurs Ardennais après les hostilités.

Le Bataillon des Chasseurs qui deviendra après quelques années le 1er Chasseurs Ardennais s'installe à EUSKIRCH-LEN, BRAND puis SIEGBURG. C'est à SIEGBURG que je rencontre Charles VANNEMBERCK qui est adjoint de peloton mortiers 3 pouces. Son chef de peloton est le sous-lieutenant LIEBENS. C'est ensuite HEMER, SPICH, SIEGEN et SPICH où Charles devient chef du peloton ravitaillement avant de prendre une retraite bien méritée. Décédé le 7 décembre.



Nous adressons nos condoléances aux familles de nos deux chers disparus.

COTISATION ATTENTION

Chacun a reçu dans sa boîte aux lettres une carte de membre, les dates à retenir pour nos trois manifestations et un bulletin de versement.

Nous ne devons pas oublier que l'année sociale de notre association débute le 1er novembre et se termine le 31 octobre et non pas comme le calendrier du 1er janvier au 31 décembre.

Nous faisons encore l'effort de vous faire parvenir le bulletin n°167 du 4ème trimestre 91.

Nous vous prions de régler le montant de votre cotisation le plus rapidement possible. A défaut de paiement nous ne pourrions plus vous envoyer "Le Chasseur Ardennais".

NOCES D'OR

Mr et Mme STOZ-BAUDINNE ont célébré leurs nocés d'or. Nous les félicitons de tout cœur et leur donnons rendez-vous pour leur "diamant".

NAISSANCE

Charlotte chez Chantal et Philippe LEGROS-BERNARD. Nous souhaitons la bienvenue en ce monde à Charlotte et félicitons les heureux parents et grands-parents. Bravo au président de la Sec du 1ChA, le voilà grand-père pour la première fois.

**RESISTE
ET MORDS**

L'Adj. e.r. LEURIS remet le 2e prix du recrutement de la Fraternelle à la 3 Cie →



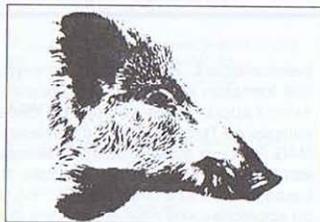
Saint HUBERT 92 - Le trophée du recrutement de la Fraternelle à la 1 Cie.



Saint HUBERT 92 - Le trophée de la Fraternelle au milicien le plus méritant de la Cie EMS (le Chasseur Ardennais LECLERE)



Section 3^{ème} Chasseurs Ardennais Brüderschaft der 3^{ten} Ardennenjäger



Fraternelle régimentaire du 3 ChA

A l'initiative du Commandant du 3 ChA, le Lt Col DE TANDT, "cornaqué" par le Cdt PAQUAY, un comité provisoire fut mis en place en juin 1991.

Dès cette date, cette équipe dynamique se mit à l'ouvrage afin de recruter un maximum de membres qui se réunirent en assemblée générale le 24 octobre, jour de la Saint-Hubert. Les nombreux participants (plus de soixante) à cette première assemblée générale élurent le comité définitif. La quasi totalité du comité provisoire fut reconduit dans ses fonctions, à savoir: Président: H.BODENHORST - Vice-

Brüderschaft der 3ten Ardennenjäger

Im Juni 1991 wurde ein vorläufiger Vorstand durch die Initiative des Oberstleutnant DE TANDT, geleitet durch den Kommandanten PAQUAY gegründet. Ab diesem Tag hat diese dynamische Mannschaft ein Maximum an Mitglieder anwerben können, die sich anlässlich ihrer ersten Generalversammlung am Sankt Hubertstag, dem 24 Oktober trafen. Die grosse Anzahl der anwesenden Mitglieder (mehr als 60) wählten den entgeltlichen Vorstand. Fast der gesamte vorläufige Vorstand wurde neu gewählt und in ihren Funktionen bestätigt:

Präsident : H.BODENHORST - Vize-président: A. PINT - Schriftführer: A.SCHMITT - Deutschsprachiger Schriftführer: G.SCHMITZ - Kassierer: F.LAMY - Beisitzer: A. LÖFGEN; V. MAESSEN; W. PEETERS; M. RAUSCHEN und R.BOLAND. In seiner Ansprache hat der Präsident den Geist und das Ziel dieser neuen Vereinigung erklärt : ein Maximum an

président: A.PINT - Secrétaire: A.SCHMIT - Secrétaire adjoint germanophone: G. SCHMITZ - Trésorier: F.LAMY - Membres: A.LÖFGEN - V.MAESSEN - W.PEETERS - M.RAUSCHEN - R.BOLAND.

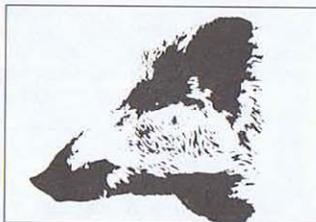
Le Président a tenu à expliquer l'esprit et le but de la nouvelle section: rassembler un maximum d'anciens du 3 ChA "nouvelle cuvée" tout en accueillant bien sûr les "grands" anciens avides de sang nouveau; dans cette démarche sont principalement visés les anciens des cantons dont la maison mère est la "Dritte du 3 ChA". La création et la première attribution du TROPHEE FRATERNELLE 3 ChA nécessita également une explication, à savoir: ce trophée sera attribué à un chasseur ou un ancien chasseur ou à un groupe de anciens chasseurs, qui aura ou auront par leurs actes, leurs dires, leurs écrits (liste non limitative) mis à l'honneur les Chasseurs Ardennais durant l'année écoulée. Ce trophée a été attribué pour la première fois cette année à l'équipe 3 ChA qui a remporté pour la troisième année consécutive le SALM BAND TROPHY,

épreuve demandant autant de "tibia que de muscles". Les quatre mousquetaires, incroyables sportifs sont: Helmut SCHMITZ, José MARTIN, Nicolas HELD et Axel LÖFGEN, tous quatre membres de la Fraternelle 3 ChA. Ce trophée sera remis en compétition tous les ans au mois de mai lors des fastes du 3 ChA.

Il a été décidé en accord avec le commandant du 3 ChA, le Lt Col DE TANDT, que l'assemblée générale de la section Fraternelle 3 ChA aura lieu tous les ans à l'occasion de la Saint Hubert. Différentes activités seront proposées dans le courant de 1992 aux membres et futurs membres de la nouvelle section dont la première en début avril.

Nous sommes actuellement 128. Optik 92: chaque membre doit recruter un nouveau parmi les anciens du 3ChA. Certains esprits chagrins n'y croient pas! Alors? Relevez le défi!

**RESISTE
ET MORDS**



Verschiedene Aktivitäten werden den Mitgliedern und zukünftigen Mitgliedern im Laufe des Jahres 1992 vorgeschlagen, die erste findet Anfang April statt.

Momentan haben wir 128 Mitglieder. Optik 92 : jedes Mitglied muss wenigstens ein neues Mitglied unter den alten Ardennenjäger anwerben. Einige Pessimisten glauben nicht daran! Beweisen wir es Gegenteil! Packen wir es an!

**HALTEN UND
BEISSEN !**



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LE 1 Ch au pays des ovidés.

(OTTERBURN - Ecosse)

Dans la province du Northumberland, à la frontière entre l'Angleterre et l'Ecosse, s'étend le camp Otterburn Training Area (OTA). Déjà, aux temps anciens, cette région avait connu l'envahisseur. Un général romain avait érigé un mur de pierre ainsi qu'un poste de garde. Au moyen âge, le territoire de la future Grande-Bretagne témoignait de ses divergences internes.

Aujourd'hui, Davy Shiel, Sills, Heelydod, Riddlees-Hope, Willk-Wood, noms des divers stands, se souviennent encore de ces duels épiques où sueur et sang ont pour synonymes courage et victoire.

300 Km² d'une contrée verdoyante où des milliers de moutons à tête noire vivent en liberté. A cette époque de l'année, le régiment-para-commando délègue son 2ème bataillon et invite une compagnie d'infanterie.

Du 12 juin au 2 juillet, la 1ère compagnie des Chasseurs Ardennais (1 ChA) de MARCHE-EN-FAMENNE renforcée d'un peloton du 3 ChA de VIELSALM ont donc bravé la réalité du paysage britannique.

XYZ : en route vers Windy Gail

"Cheviot Hills, en terre écossaise, est une zone très vallonnée où les "bedots" forment à leur convenance des touffes d'herbe tels de gros pavés", explique le caporal DELUTTE.

Ruisseaux et herbages imprégnés d'eau sont les pièges naturels pour un périple dans le triangle de l'enfer. Equipés d'un sac à dos, les troupes en présence progressent de 24 à 48 heures d'une marche incessante. Pour vaincre le mont Russel's Gairn ou point Z, dix kilomètres sont à parcourir. Une succession de bosses et de lacets, plus astreignants que nos Ardennes. La tradition exige même de prélever un caillou au pied du mont et de le déposer sur Windy Gail. Formez un voeu et il se réalisera!

Battle Run

L'objectif principal du séjour consistait en des "Battle Runs" tactiques offensifs et défensifs. Pour le capitaine STEYAERT, "Otterburn est un camp où l'on tire à balles ce guerre jusqu'à l'échelon bataillon. Notre objectif est une progression au niveau compagnie". Les hommes ont progressé, rampant et bondissant à la rencontre de l'ennemi. Le bureau de tir a manœuvré des plaques de bois représentant des fusilliers ou des véhicules blindés.

Au niveau section, le but a été d'entretenir l'acquis et de coordonner divers détails encore mal enregistrés. Pour les miliciens, c'est l'occasion d'explorer toute la gamme des tactiques de combat. Pour toute la compagnie, il s'agit d'une période de rodage favorisant les automatismes des divers mouvements et formations. Lors de divers briefings exposés par le commandant de compagnie, les rudiments de sécurité ont également été remémorés. "Connaître faits et gestes de son voisin direct est primordial. Il constitue toujours une cible potentielle. Avec une MAG, on ne tire pas au-delà d'un angle de 45°. Avec une MINIMI, 30° est la limite. Restez sur vos gardes! On ne tire pas à plus de vingt mètres des cibles".

En effet, les ovidés à toison laineuse et frisée vivent en indépendance totale. Un troupeau a même paradé devant les hommes du Lieutenant-Colonel BEM MATTART pour servir éventuellement de méchoui. Un officier a réagi rapidement pour suspendre le feu et le responsable anglais du bureau de tir a provoqué le mouvement de tous les fusiliers. Un véritable ball! Pour la sécurité des "sangliers", la reconnaissance du terrain pour un "Battle Run en Dry" est organisée. Au stade peloton, chaque section est encadrée par deux portedrapeau. Ils accompagnent les forces en présence dans les changements de position. La formation en flèche est adoptée pour une préparation de l'attaque.

Elle permet de ne pas concentrer le peloton en un point. La section centrale ouvre l'itinéraire sur le chemin principal. Les deux autres la couvrent

éventuellement. Pour attaquer l'ennemi, une formation en tirailleur est adoptée. Avec l'appui d'une section de base équipée de l'ensemble des mitrailleuses MAG, les deux autres percent la défense adverse à revers. Lors de sa visite, le Lieutenant-Général CAUCHIE, CCFBA, a pu apprécier cette mise en pratique des théories tactiques de combat.

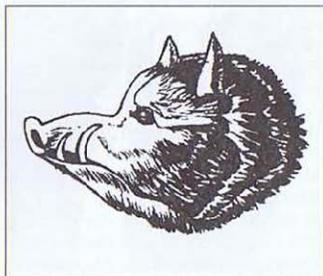
Une ambiance à l'image du courage.

La hardie de Chasseurs Ardennais a une endurance à toute épreuve! Ce sont trois semaines de souvenirs intenses. Non pas qu'ils aient goûté aux joies civiles locales (une seule journée de visite à EDIMBOURG) mais parce que le programme était particulièrement chargé. Se lever à 0600Hr et se coucher 0200Hr est une prouesse digne d'une unité de pointe. Si la légende de la douche écossaise est bien connue du peuple belge, la réalité est tout autre.

Une "santé de fer" est primordiale pour vaincre le cycle des intempéries. Soleil, pluie et brouillard toutes les deux heures. Du matin au soir, les gens sont trempés jusqu'aux os. La fatigue, parfois le moral atteint, n'altère en rien l'ambiance incomparable des Chasseurs Ardennais. Dans le bus qui mène aux stands, on se motive en fredonnant des refrains de circonstance: on en a plein la hure du camp d'OTTERBURN, sommes percés. Mais toute la journée, sommes de vrais guerriers, sommes sangliers.

Cet OTTERBURN 91 a été un cocktail varié, mélange de pires difficultés et de joies intenses. Mais ces efforts ne génèrent-ils pas des souvenirs uniques?

De retour en Belgique, ils ont pu annoncer à leur entourage: j'en étais d'OTTERBURN



Agenda du 1 ChA

JUILLET 91

- 08 au 19: Période de Camp à LAGLAND (3 Cie)
- 10 au 17: Det Rit TIHANGE (1 Cie)
- 18: Marche Bn
- 20: Défilé National (2 Cie +)
- 21: Det d'honneur à ROCHEFORT (1 Cie)
- 22 au 25: Exercice de réactivation (2 Cie)
- 26: Cross d'orientation Bn
- 31: Démobilisation (2 Cie)

AOUT 91

- 01: Incorporation recrues (2 Cie)
- 09: Orientation Bn
- 14 au 21: Garde BRUXELLES NATIONAL (Det MILAN)
- 23: Orientation Bn
- 27 au 28: Exercice AMBIORIX
- 28: Garde BRUXELLES NATIONAL (Cie EMS)
- 30: Marche Bn

SEPTEMBRE 91

- 02 au 06: Période de Camp à ELSENBORN (1 Cie -)
- 02 au 06: Cours secouriste
- 06: Marche Bn
- 10: Exercice de cadre II/91
- 13: Orientation Bn
- 15 au 20: Période de Camp à BERGEN(Bn -)
- 24 au 10 Oct: Garde aux Palais Royaux (3 Cie +)
- 26: Semi-marathon FBA
- 26: Trophy 12
- 30 au 02 Oct: Période de Camp à ELSENBORN (Ecl-Mor)

3ème TRIMESTRE 1991

ARRIVEES

	venant de	EI
SDT DEFAUW	EI	
ISM DE SMET	EI	
SDT BAUFAYS	2 Cdo	
Capt TAILLER	ERM	
SLT NANNETTI	EI	
Capt JACOBS	ERM	
ILT HARVENT	EI	
SDT PINCHON	CECdo	
SLT LAMBOT	2 Cy	
SGT FRANCOIS	E Log Mat	
*PL RZANNY	DET MDN	
SGT LABOUREUR	E Log Mat	
ISM LAMBERT	EMTer FBA	
SGT MAQUJET	E Log Mat	
SGT BISSOT	1 ESO	
SDT DUCHEZ	1 Para	
SDT HEBRANT	2 Cdo	

DEPARTS

	passé à	Div Mob FI
1SGT MARIEN	Div Mob FI	
Capt FEROOZ	Div Mob FI	
MAJ CHAUDRON	EM 7 Bce Inf BI	
SGT LIBON	C Log FT	
SGT BAGUET	1 G	
SLT AMEEUW	CI N°2	
CLC GUILLAMS	AS Meca	
1SGT BLONDEAUX	E Log Mat	
SGT BRIEVEN	3 ChA	
CPL DEMEERSMAN	3 C	
CPL TOUSSAINT	1 ESO	

MARIAGES

- 1SGT WINANDY avec Mlle Nathalie FLAMEND
- SGT FRANCOIS avec Mlle Ingrid MAISSIN
- SGT CONARD avec Mlle Sylvie MAZY



Le Caporal WALLON et notre nouvelle mascotte (TETHYS)



Un Soutier... et Hop pour le grand saut.

Le peloton Mortier à Elsenborn.

NAISSANCES

- VAN DORPE Amélie née le 26-08-91
- SCHWIND Ide né le 31-08-91
- DE MECHELEER Rudy né le 05-09-91
- CLUENTIUS Jennifer née le 19-08-91
- VAN DORMAEL Aurélien né le 04-08-91
- HERMAN Johan né le 14-07-91





3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger



La vie au Bataillon

1. Activités Principales

- 20 Aou : Marche Bn
- 30 Aou : Cross Bn
- 04-11 Sep : Det intervention TIHANGE (3 Cie)
- 11-18 Sep : Garde BRUXELLES NATIONAL : (Pi Ec)
- 16-20 Sep : Tir Mi .50 AA à LOMBARDUZIDE : (Det Cie EMS)
- 27 Sep : Cross Bn
- 30-04Oct : Stage Pnr au 4 Gn AMAY (Pi Ec)
- 21 Oct : Cross Bn
- 24 Oct : Fête de la Saint-Hubert
- 30-06Nov : Garde BRUXELLES NATIONAL : (3 Cie)

2. Départs

- 01 Aou : Le Cpl VM DESMET part en RTECP pour une durée de 06 mois
- 01 Sep : Le Sgt DUBOIS est en congé illimité
- 02 Sep : Le Cdt SCHANDELER est mis en subsistance au Ci N°4 à PEUTIE jusqu'au 16 Sep (date de sa mutation définitive)
- 07 Oct : Le Cpl BRUNSON passe au Det Entr VIELSALM
- 09 Dec : Le Major FALLAY passe à BE Northag Hq

3. Arrivées

- 29 Jul : Le 1 SgrMaj SCHMIT est venue de l'EI
- 01 Aou : L'Adjt COR SORE est venu de CLog FT
- 02 Aou : Le SVM CAMBIER est venu de 6 MP
- 02 Sep : Le Sgt SPEELERS est venu de l'E Gn pour le Det Entr
- 02 Sep : Le 1 Sgt GEORGES est venu de la FN
- 02 Sep : Les Sgt BRIEVEN et DEMEERSMAN sont venus du 1 ChA, le Sgt MEUSE de l'EI et le Sgt JACOBS du 2 Bn Cdc
- 30 Sep : Le Sgt BERTRAND est venu du 13 Li
- 8 Nov : Le Cdt ASSELMAN est venu de l'EM du 1 BE Corps

4. Nominations

- 26 Mar : Le Sgt LOSCAUX est nommé au grade de 1 Sgt Res.
- 26 Jun : Le Sgr VAN ESBEEN est nommé au grade de 1 Sgt Res.
- 26 Sep : Le Capt LEGRAIN est nommé au grade de Cdt
- 26 Sep : Le 1 SgtMaj REUTER est nommé au grade d'Adjt
- 28 Sep : Le Slt LURKIN et le Slt DALE sont nommés au grade de 1 Lt OM

5. Commissionnement

- 01 Aou : Le Cpl CSOR GHEEROLFS est commissionné au grade de Sgt CSOR
- 01 Sep : L'Adjt COR CARPENTIER de CHANGY est commissionné au grade de Slt Res
- 01 Sep : Les Sdt MIL LEMOAL, LEKOEUGE et MICHIELS sont commissionnés au grade de Cpl Mil
- 01 Oct : Les Sdt MIL LIBION, DETHIOUX, MEUNIER, LESENFANTS et MUHLEN sont commissionnés au grade de Cpl Mil
- 01 Nov : Le Sdt MIL PARIS est commissionné au grade de Cpl Mil

6. Brevets - Cours

- 20 Sep : Le Sdt VM CAMBIER, les Sdt SCHAIR, DEMARTIN, VINCLAIR, JONNIAUX, LEBRUN, CIARAVELLA, VERDIN et DEMAESENEIRE ont suivi et réussi le cours Opr radio
- 23 Sep : Le Sgt MEUSE a suivi et réussi le cours de méthodologie "Nouveaux Instr"
- 01 Oct : Le SVM BEUKENNE a obtenu le brevet B4
- 6 Oct : Le Lt DALE a suivi et réussi le cours rafraichissement NBC
- 16 Oct : L'Adjt DROUGUET a suivi et réussi le cours rafraichissement NBC

7. Rappel Officier de réserve

- 02-14 Oct : Le Slt Res RAYMACKERS

8. Distinctions honorifiques

- 21 Jul : La Croix de Chevalier de l'Ordre de LEOPOLD au Major FALLAY
- 21 Jul : La Médaille d'Or de LEOPOLD II au 1 Sgt GANGOLF
- 21 Jul : Les Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne au Caporal Chef BANCKEN
- 21 Jul : La Décoration Militaire de 1ère classe pour ancienneté au Caporal Chef DESSOLEIL

9. Prestation de serment

- 23 Aou : Les Sgt CSOR BONMARIAGE, CHATELAIN, COLONVAL, CORNIL, DECLERCQ, LEBRUN, LECOQ, TIELEMANS ont prêt serment
- 26 Aou : Les Slt COR BOUHON, SENGIER, LENOIR, SPRUMONT, LEBAILLY et GUILLAUME ont prêt serment
- 20 Sep : Le St MIL CARPENTIER de CHANGY a prêt serment
- 20 Sep : Les Sgt SOC DEMEERSMAN, WIRTZ et KEHLER ont prêt serment.

10. Mise en subsistance

- 21 Oct : Le 1 Sgt DHUR sera placé en Subs à l'E Log Mat (Cours B1)
- 24 Dec : Le 1 Sgt GEMIS sera placé en Subs à l'E Log Mat (Cours B1)
- 18 Nov : Le 1 Sgt GEMIS sera placé en Subs à l'E Log Mat (Cours B1)
- 13 Dec : Le 1 Sgt HANZEN sera placé en Subs à l'EI (Cours SOC)
- 02 Jan : Le 1 Sgt HANZEN sera placé en Subs à l'EI (Cours SOC)

11. Congé fin de carrière

- 01 Oct : Le Cdt PVE PAGUAY est en congé de fin de carrière de 03 mois

PRESTATION EBLOUISSANTE DE LA MUSIQUE DES GUIDES

Faire le plein de l'immense Hall du complexe "Les Doyards" à VIELSALM un jour de semaine à la mi-octobre pour un concert de musique - de quelque niveau que ce soit - était véritablement une gageure. C'est pourtant l'exploit que vient de réaliser le 3ème Chasseurs Ardennais, qui accueillait la semaine dernière, et ce, au

profit des Handicapés de l'Atelier Protégé n° 65 de VIELSALM et de l'ASBL Lt Gen P.ROMAN, le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides.

Il est vrai que cette phalange, à l'origine musique particulière du Roi, a depuis longtemps dépassé les frontières de la Belgique.

1832 - 1991

Créée par Léopold 1er en 1832, le succès de la Musique des Guides ira croissant : 1er prix lors d'un concours à Gand en 1837, puis des tournées à Londres, Glasgow, Edimbourg, Paris, Rotterdam...

En 1929 sous la direction d'Arthur Prévost, c'est la tournée dans le Nouveau Monde où la formation est reçue à la Maison Blanche par le président Hoover.

Pendant la guerre 40-45, les musiciens sont dispersés et le 4 septembre 1944, c'est à la formation des Guides qu'échoit l'honneur de rouvrir les émissions musicales sur les antennes Nationales au son de la BRABANCONNE.

À la direction de 1948 à 1957, Le Lt Simon ulain remporte de nombreux et brillants succès en Belgique et à l'étranger.

Le Lt Karel Torps lui succède jusqu'en 1961. Puis c'est au tour du Lt Yvon Ducène d'en prendre la direction. Depuis 1985, le Capitaine Nozy préside aux destinées de la première Musique Militaire du Royaume.

Une longue ovation

À peine les derniers accents de la Marche du 1er Régiment de Guides clôturant le gala étaient-ils éteints que le chaleureux public - parmi lequel on notait aux premières loges M. le Ministre GENTGES (région germanophone), le Général-Major HENRIOL - Adjoint au Chef d'EM FT, le Colonel BEM BRUYERE - Comd de Prov et Comd de L'ETBL, MM REMACLE - Bourgmestre de VIELSALM, - BOCK - Sénateur-Bourgmestre de GOJUY, NOACK - Colonel Comd la HeimatschutzBrigade 53, IRON - Colonel BEM Comd l'EI, DEBJIRE - Conseiller Provincial représentant le Ministre



LUTGEN, les Colonels BELCHE, MATHEN, KEUTIENS et BERTRAND anciens Chefs de Corps du 3 ChA - a fait une longue ovation aux musiciens, aux solistes, à Madame et au Capitaine DE BECKER qui, en allemand et en français, commentaient le programme ainsi qu'au Capitaine NOZY.

Un programme de qualité

On retiendra de ce programme varié et de qualité "Ouverture Joyeuse" de Marcel Poot, "L'apprenti Sorcier" de Paul Dukas et "Praise Jerusalem" en première partie. "Symphonie n°5 du Nouveau Monde" de Antonin Dvorak, "La Marche des Chasseurs Ardennais", chère au coeur de tous les Ardennais et des bérêts verts en particulier, Marches du 4ème Escadron et du 1er Régiment de Guides clôturant cette soirée, soirée à marquer d'une pierre blanche dans les annales du bataillon de la garnison de VIELSALM qui mérite, ainsi que son Chef de Corps le LtCol DE TANDT, les plus vives félicitations pour avoir mis sur pied un concert de cette envergure.

G. SCHMITZ



Un grand public était présent lors de la soirée du 9 octobre.

Fête de la Saint Hubert

On ne pourra pas dire que les Chasseurs Ardennais n'auront pas honoré leur patron cette année. Fidèle parmi les plus fidèles, c'est avec une grande joie que le 3 ChA entama ce jeudi 24 octobre dès 0800 Hr une compétition sportive qui allait s'avérer aussi acharnée que fair-play.

Mais, bien avant ce grand jour, la Saint Hubert aimait déjà de nombreux esprits au sein de la 1ère Cie. En effet, avec des concurrents aussi renommés que la 3ème Cie et la Cie EMS, seul un bon entraînement pouvait nous permettre de vaincre.

C'est ainsi que chaque soirée précédant la Saint Hubert, on put apercevoir dans les couloirs de la 1ère Cie une multitude d'individus qui avaient troqué la traditionnelle tenue kaki contre le training. Après quelques jours, les "Rouges" étaient fin prêts. "Jaunes et Verts" pouvaient bien se tenir. Les festivités pouvaient débuter.

Gonflée à bloc par notre victoire au cross bataillon, notre équipe de nageurs fut plus qu'impressionnante face aux autres compagnies; mais, hélas, elle subit le triste sort du déclassement suite à un départ imprévu.

Par la suite, nos deux adversaires se mirent particulièrement en évidence et prenaient même une sérieuse avance lors du relais.

Qu'à cela ne tienne, rien n'était perdu pour autant! Nous avons la chance de compter dans nos rangs des joueurs de volley hors pair qui nous permirent de revenir à la marque.

Quant à notre équipe de hand ball, sans avoir démerité, elle dut s'incliner devant l'équipe de la 3ème Cie qui, il faut l'avouer était vraiment la plus forte ce jour-là. Le grand moment des résultats était venu : les 3 Cies terminaient ex aequo, mais la 1ère Cie remportait la Saint Hubert grâce à sa victoire au cross bataillon.

Et ce fut la joie au sein de la 1ère Cie...

Après avoir commémoré le souvenir du Sgt RATZ, notre Chef de Corps remit les trophées aux sportifs les plus méritants. Et c'est ainsi que se terminait cette journée de la Saint Hubert 1991... Terminée, non pas tout à fait !

Toute victoire ne s'arrose-t-elle pas ?

Das Sankt-Hubert Fest

Sagen, dass die Ardennenjäger ihren Schutzheiligen dieses Jahr nicht gefeiert haben, wäre ganz falsch. Anlässlich dieses Feiertages hat das 3. Ardennenjägersoatillon am 24. Oktober um 0800 Uhr mit voller Freude an einem sportlichen Wettkampf teilgenommen, der höchstspannend und fair-play wurde.

Dieser besondere Tag machte aber vielen Milizsoldaten der 1. Kompanie seit langem Kopfzerbrechen. Zwar wussten wir, dass wir besonders gut vorbereitet sein mussten, um mit der "Dritten" und der Stabskompanie rivalisieren zu können. Für uns lag die einzige Hoffnung für einen Sieg gegen diese Kompanien in einem harten Training.

Jeder Abend der Woche vor dem Fest konnte man also Milizsoldaten ausgetauscht haben. Einige Tage später war die "Rote Mannschaft" fertig. Die "Gelben und die Grünen Mannschaften" werden was erleben! Die Feier konnte beginnen.

Bis zu äussersten angespannt durch unseren Sieg während des Bataillons-crosses, wirkte unsere Schwimmermannschaft im Vergleich mit den anderen Mannschaften besonders beeindruckend. Leider wurde sie wegen zu frühen Startens



Avant la remise des prix, le Chef de Corps accompagné de la famille du Sgt JOURJOUR RATZ et du Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (section 3 ChA) déposent des fleurs au monument du quartier.

Während der folgenden Wettkämpfe wurden unsere Gegner die Besten und nahmen trotz unseres Sieges während des Steffelaufes die Führung.

Davon sollte es nicht abhängen, nichts war verloren. Zum Glück waren unter uns besonders gute Volleyballspieler, die es uns erlaubte unseren Stolz zu erhalten.

Leider war dies nicht der Fall für unsere Handballmannschaft. Obwohl sie mit vollem Einsatz kämpfte, verlor sie gegen die "Dritte", die in dieser Disziplin unbesiegbar war.

Es war Zeit für die Resultate : die drei Kompanien hatten die gleiche Punktzahl erworben ! Aber da unsere Kompanie den Bataillonscross gewonnen hatte, wurde sie als Sieger des Sankt-Hubert Challenge nominiert.

Nachdem der Korpsobers der Erinnerung des Sgt RATZ ins Gedächtnis zurückgerufen hatte, übergab er den verdienstvollsten Sportler ihren Siegeszeichen. Das Sankt-Hubert Fest des Jahres 1991 war vorbei... oder fast vorbei, denn einen Sieg muss man feiern, oder? !

GLÄNZENDE LEISTUNG DES HARMONIEORCHESTER DER GUIDEN

Herzliche Glückwünsche zum 3. Ardennenjägersbataillon! Tatsächlich ist es ihm gelungen anlässlich eines Musikkonzerts Mitte in Oktober und in der Woche die Anlage "Les Doyards" von Vielsalm voll mit Leuten zu machen. Dieses durch das Harmonieorchester der Guiden vorgeführtes Konzert wurde durch das 3. Ardennenjägersbataillon zugunsten zwei philanthropischen Organisationen (die Behindertenwerkstätte Nr 65 von VIELSALM und die Stiftung Generalleutnant P. ROMAN) organisiert. Zwar ist dieses Orchester (ursprünglich das Orchester des Königs) seit langem ausserhalb unseres Landes berühmt.

1832 - 1991

Das Harmonieorchester der Guiden wurde im Jahre 1832 durch den König Leopold I gegründet. Von dem Moment an als es gegründet wurde, wurde der Erfolg dieses Orchester stets grösser: 1er Preis bei

einem Wettstreit in Gand in Jahre 1837 und danach Konzerte im ganzen Europa: London, Glasgow, Edinburg, Paris, Rotterdam, usw. Im Jahre 1929 gab das grosse Harmonieorchester der Guiden unter Leitung von Arthur Prevost Konzerte in Amerika. Es wurde sogar durch den Präsident der Vereinigten Staaten (Hoover) in "Weissen Haus" empfangen.

Während des zweiten Weltkrieges wurde alle Musiker des Orchesters aufgeteilt, aber am 4. September des Jahres 1944 ist es seines Ehre die musikalischen Soudungen unseres Landes mit unserer NATIONALHYMNE wiederzueröffnen. Von 1948 bis 1957, als das Orchester unter Leitung des Leutnant Simon Poulain steht, gewann es zahlreiche berühmte Preise sowohl in Belgien als im Ausland. Der Leutnant Karel Torps übernimmt die Leitung des Orchesters bis 1961. Danach steht es unter Leitung des Leutnant Yvon Ducène. Seit 1985 steht das grosse Harmonieorchester der Guiden unter Leitung des Hauptmann Nozy.

EINE LANGE OVATION

Sobald das letzte Stück abgespielt wurde (der Marsch des 4en Escadron der Guiden), stand das ganze Publikum auf, unter dessen sich der Minister GENTGES (von den deutschsprachigen Ostkantonen), der General-Major HENRICUL (der Stellvertreter des Chiefs vom EM FT), der Oberst BEM BRUYERES (der Kommandeur der Provinz und der Schule für die Panzertruppen), Herr REMACLE (der Bürgermeister von Vielsalm), Herr BOCK (der Senator und Bürgermeister von Gouvy), Herr NOACK (der Oberstkommandeur der Heimatschutzbrigade 53), Herr FAIRON (der Oberst BEM und Kommandeur der Infanterieschule), Herr DEBLIRE (Provinzverordneter und Vertreter des Ministers LUTGEN) und die Oberste BELCHE, MATHEN, KEUTIENS, und BERTRAND (ehemalige Korpsobers des 3. Ardennenjägersbataillons) befanden, um den Musikern, den Solisten, dem Hauptmann NOZY aber auch Frau und Herrn Hauptmann DE BECKER, die das Programm auf französisch und auf deutsch aufgegeben hatten, eine lange Ovation zu bringen.

Ein Qualitätskonzert

Die vorgeführten Werke dieses Konzertes waren die Ouverture Joyeuse von Marcel POOT, der Zauberlehrling von Paul DUKAS und Praize Jeruzalem von A. REED. Zum Schluss wurden die folgenden Werke vorgeführt: die Symphonie Nr 5 "Der Neuen Welt" von Antonin DVORAK, der durch die Ardennenjäger "grüne Mütze" sehr beliebte Marsch der Ardennenjäger von André PREVOST, der Marsch des 4. Escadron der Guiden von V. BENDER und der Marsch des 1. Regimenten der Guiden. Die Qualität dieses Konzerts wäre besonders gut. Deswegen verdient das 3. Ardennenjägersbataillon und seinen Korpsobers Oberstleutnant DE TANDT unsere Glückwünsche für dies ausgezeichnete Organisation dieses Konzerts.

FASTES DU 20A à WERL (RFA)

N'ayant pas reçu de nouvelles du 20A nous insérons ici une chronique, que nous a transmise la section de LIEGE-VERVIERS.

Le 26 septembre dernier, une importante délégation de notre Section s'est rendue en autocar à WERL, pour y assister aux Fastes du 20A.

Des liens particulièrement étroits unissent la Section LIEGE-VERVIERS à ce bataillon qui a repris et conserve jalousement les traditions de l'Artillerie des Chasseurs Ardennais.

Rappelons que les Artilleurs actuels du 20A, affiliés à notre Fraternelle, font partie de la Section LIEGE-VERVIERS et que et que nous sommes fiers de compter dans nos rangs et notamment dans notre Comité, des Anciens du 20A qui ont participé aux combats de 1940 sur le Canal Albert, pour la défense du fort d'EBEN-EMAEL, point extrême du dispositif fortifié de LIEGE.

Chaque année, au mois de mai, nous les accompagnons aux cérémonies commémoratives organisées par les Anciens du Fort et par la commune de BASSENGE.

Trois d'entre eux ont fait avec nous le voyage de WERL le 6 octobre: Emile HERMAN de HERSTAL, notre vice-président, Jules ADRIAENS d'ANS et Georges STREEL de JEMEPPE.

Chaque fois qu'ils retrouvent leur ancienne Unité, un petit pincement au coeur leur rappelle leur jeunesse et leurs combats, à une époque où ils avaient l'âge des Artilleurs qui défilent devant eux aujourd'hui.

Cette année pourtant, ces souvenirs se tinctaient d'une pointe de tristesse à la pensée de la disparition prévue du 20A, dans le cadre de la restructuration de notre armée. Les regrets ne sont que plus vifs, en voyant la qualité et la compétence de cette Unité.

Malgré cette situation, les Fastes organisés de manière remarquable, se sont déroulés impeccablement.

Il y avait une clique inter-régimentaire, venue de SOEST, pour jouer quelques airs martiaux accueillis avec sympathie par l'assistance.

Notre délégation a fait l'objet d'une réception particulièrement cordiale de la part du Lieutenant-Colonel DEVAUX et de tous les Artilleurs du 20A. Nous les en remercions chaleureusement.

C'est bien à regret que nous avons repris le chemin de LIEGE, alors que le soir était tombé depuis longtemps.



Des membres de la section 1 ChA venus pour fêter la St Hubert au 1er Chasseurs Ardennais

Photo LEURIS



Les concurrents des différentes compagnies attendent le départ du relais.



2^{ème} CHASSEURS ARDENNAIS

Petite histoire du 2^{ème} Régiment de Chasseurs Ardennais

EDIFICATION ET OCCUPATION DE LA CASERNE DE BASTOGNE

(par le Cdt e.r. Roger GEORGES)

Les terrains sur lesquels les bâtiments vont être érigés appartiennent au Grand Séminaire de Namur, à la Commission d'Assistance Publique de BASTOGNE, au monastère des Religieuses Conceptionnistes et aux familles Lefebvre, Paquay et Thomas..

Ils sont achetés par l'état belge, en 1934, 1935 et 1936 pour la somme totale de 293.335.-F.

Ces terrains d'une superficie de plus de 6 hectares sont situés au lieu-dit "La Terrerie" entre le chemin de Sans-Souci et la route de La Roche.

Les travaux auraient débuté le 17 avril 1934.

Rappelons que les Unités Cyclistes Frontière (U Cy Fr) sont à l'instruction à BEVERLO depuis le 15 mars 1934 et que trois compagnies sont destinées à venir renforcer le "détachement" de Chasseurs Ardennais venant d'ARLON à BASTOGNE.

Les premiers arriveront à BASTOGNE le 30 août 1934 et les seconds le lendemain, mais ce sera pour participer aux manoeuvres dans la province.

*

Le 20 juillet 1934, le Service Technique du Génie communiquait que: "Dans chaque caserne de VIELSALM et BASTOGNE, un premier groupe de 4 blocs de logement doit être terminé pour le 7 août et un second groupe de 4 blocs de logement doit l'être pour le 7 septembre".

Les bâtiments d'entrée comprenant les bureaux des E.M., de comptabilité, l'infirmerie, le corps de garde, etc... sont entamés. Leur achèvement n'est pas nécessaire pour l'installation des U Cy Fr qui ne doivent occuper que trois blocs de logement et pourront occuper provisoirement le 4^{ème} bloc pour l'E.M. du bataillon, l'infirmerie, etc...

La fourniture de mobilier nécessaire pour le bataillon cycliste doit être terminée pour le 1^{er} août.

Le Service Technique du Génie a pris certaines mesures et en prendra encore à bref délai pour que des installations provisoires pour les bicyclettes et cuisines roulantes soient édifiées afin que le bataillon cycliste puisse s'installer dès l'achèvement des blocs de logement.

Des dispositions seront envisagées pour assurer

provisoirement l'alimentation en eau pour laquelle le Service Technique éprouve de réelles difficultés.

En résumé, les unités cyclistes pourront s'installer à BASTOGNE dans des conditions provisoires vers le 15 août. Il serait cependant préférable de retarder cette occupation vers la fin du mois d'août."

*

Le 4 août 1934, le même Service Technique du Génie avoue son impuissance :

"Les travaux sont fort en retard. Le 15 septembre, 4 blocs de logement seront prêts. A cette date, la caserne pourrait être occupée dans les conditions suivantes:

1. **Logement:** 3 blocs de logement seront occupés par les 3 compagnies cyclistes. Les lavoirs alimentés par des moyens de fortune pourront être mis à la disposition des occupants.

2. **Services généraux:** Le 4^{ème} bloc de logement pourra être occupé par l'E.M. du bataillon, le service de santé, le corps de garde et un réfectoire pourra être mis à la disposition des sous-officiers. Un accord pourrait être conclu avec la gendarmerie pour parer en cas de nécessité à l'absence de cellules. (!)

Des dispositions particulières doivent être prises pour les bicyclettes et les autos. Des garages pourraient être loués dans la localité en attendant que les garages soient prêts.

3. **Cuisines:** La troupe y compris les sous-officiers devra faire usage de cuisines roulantes. Un hangar provisoire sera construit pour les abriter. Une annexe à ce hangar sera aménagée en magasin.

4. **Eclairage:** Un éclairage électrique provisoire pourra être installé pour le 15 septembre.

5. **Mess des sous-officiers:** Les sous-officiers devront faire usage de la cuisine roulante, ou participer au ménage de la troupe. Un réfectoire et peut-être une tabagie pourront être mis à leur disposition dans le 4^{ème} bloc de logement.

6. **Eau:** L'alimentation provisoire de la caserne en eau potable sera assurée au moyen de la distribution d'eau publique. Une citerne sera construite pour permettre d'économiser l'eau de cette distribution.

7. **Egouts:** Une installation provisoire permettra d'évacuer les eaux des lavoirs et de la cuisine en dehors de l'assiette des bâtiments.

8. **Mobilier:** Le mobilier sera à la disposition de l'occupant.

9. **Cour:** Un emplacement suffisant pour les rassemblements sera mis à la disposition de l'occupant.

10. **Latrines:** Un bloc de latrines doit être construit par l'entrepreneur chargé des travaux. Il n'est pas certain qu'il sera terminé pour le 15 septembre. Dans ce cas, des latrines de fortune seraient édifiées.

11. **Ecuries:** Il conviendra de louer une écurie pour le cheval du commandant de détachement ou de faire accord avec la gendarmerie montée.

En résumé, la caserne sera occupable, mais dans des conditions assez précaires le 15 septembre. Le personnel d'installation pourrait arriver le 10 septembre et le matériel de couchage serait expédié entre le 10 et le 15 septembre.

Les conditions d'occupation pourront s'améliorer vers la fin septembre lorsque les bâtiments d'entrée seront achevés et à la fin octobre si le bâtiment cuisine est achevé dans le délai fixé".

Que de "provisoires" !!

*

Le 3 septembre, le Service Technique confirme le "provisoire" de sa note du 4 août.

"Les bâtiments-logement des U Cy Fr seront occupables le 18 septembre 1934. Néanmoins, la cuisine sera abritée sous un hangar provisoire, l'eau sera acheminée par voitures citernes, tous les véhicules automobiles seront garés provisoirement dans des garages loués et des latrines de fortune seront installées.

De menus travaux seront encore à effectuer dans les bâtiments, mais ils n'empêcheraient pas leur occupation.

Toutefois, le temps ayant tendance à se gâter depuis quelques jours, je crains que dans le cas où nous subirions des pluies persistantes, les plafonnages ne soient pas suffisamment secs.

J'estime, que si aucune raison majeure ne s'y oppose,

il vaudrait mieux pour le moral de la troupe retarder également l'arrivée des Cyclistes à BASTOGNE jusqu'au 1^{er} octobre."

*

Enfin le 2 octobre 1934, le Ministère de la Défense Nationale précise:

"J'approuve vos propositions au sujet de la date d'occupation des casernements de BASTOGNE.

En conséquence, le II Cy/Ch A rejoindra BASTOGNE le 5 octobre 1934.

D'autre part, les recrues de la classe 34 seront appelées sous les armes dans leur garnison respective, soit ARLON, BASTOGNE et VIELSALM, le 15 octobre 1934.

Les miliciens de BASTOGNE seront logés dans les bâtiments terminés qui seront évacués à cette date par le Bataillon Cycliste. Celui-ci sera dirigé sur le camp d'ELSENORN où il sera caserné jusqu'au moment où les bâtiments qui lui sont destinés seront occupables."

*

Vous les anciens venant d'ARLON et vous les recrues d'octobre 1934, vous souvenez-vous?

Vous souvenez-vous des murs suintants d'humidité, du mastic frais qu'on pouvait enlever aux autres blocs pour fermer ses propres fenêtres, de l'auvent qui servait de cuisine et où il fallait éplucher les patates en plein air, de ces latrines à X places et ... à perches et de ces passerelles importées de l'YSER qui servaient à traverser la mer de boue qu'était la cour??

Du même auteur

DE BASTOGNE A EXAERDE Campagne du 2 Régiment de Chasseurs Ardennais 10 mai 1940 - 10 juin 1940

Dans ce magnifique ouvrage, le Commandant e.r. Roger GEORGES fait revivre les jours mémorables de mai 1940.

L'auteur laisse parler ceux-là mêmes qui ont vécu les événements, des soldats, des sous-officiers.

36 cartes et annexes illustrent le texte.

Le prix de vente est fixé à 495 F.

Le livre vous sera envoyé contre remboursement directement de l'éditeur après réservation auprès de l'auteur :

Cdt e.r. Roger GEORGES
Rue Daucoine 1,
5330 Sart-Bernard

Mai 1940 - Bataille de la Lys - 50 ans après.

A la mémoire de quatre amis du 4 ChA tombés à la Lys le 26 mai 1940.

Un récit du Chasseur Ardennais P.COLLET de Bruxelles.

Le 10 mai 1940 j'étais chef de pièce mitrailleuse au 4ème Chasseurs Ardennais.

Après avoir quitté NAMUR où notre Cie était échelonnée derrière les éléments Cointet, nous avons fait retraite vers l'Escaut et la Lys. Un certain désordre régnait dans les unités. La cuisine roulante s'était perdue. Il a fallu se débrouiller pour manger et finalement nous avons perdu la Cie. Nous l'avons retrouvée sur la Lys, après l'appel solennel du Roi Léopold III.

La bataille faisait rage sur l'Escaut. Les Allemands poursuivaient leur avance. Ma pièce fut affectée à la défense d'une boucle de la Lys, où nous avons tenu quelques jours, c'était à GOTTEM. Un aéronef allemand immobile surveillait le front en permanence.

Rusé, l'ennemi réussit à forcer un passage en franchissant la Lys au fond d'une boucle, coupant ainsi nos arrières, ce que nous ignorions.

A la suite d'un ordre de repli nous avons quitté la position. Les blés étaient plus hauts que les hommes. La visibilité éloignée était nulle.

Subitement des hurlements éclatent. Des fantassins allemands nous attaquent violemment. Ils disposent d'un petit canon tracté par un cheval. Les armes crépitent.

Plusieurs d'entre nous gisent au sol. Norbert THILMANY, fils du bourgmestre de HEINSCH (ARLON), touché à la tête et Raymond WEYLER (rue de Sesselich, ARLON) sont morts.

Le sergent Oscar, Jérôme NERENHAUSEN de FOUCHES près d'ARLON est touché à la poitrine. Il saigne abondamment. Mon pointeur-tireur Léon DANLOY de POUPEHAN est blessé au ventre. L'un et l'autre paraissent en grand danger. Un ami de St HUBERT et moi même sommes blessés par balles. Sitôt désarmé, je me penche sur nos deux blessés graves. Je les réconforte et prie quelques instants avec eux.

Nous arrachons deux portes à une remise voisine, elles serviront de civières pour évacuer NERENHAUSEN et DANLOY. Nous marchons sous escorte vers les lignes allemandes. Nos deux amis mourront en chemin.

Après avoir traversé la Lys, les deux blessés (l'ami de St HUBERT et moi) sommes dirigés en voiture vers un "lazaret" de campagne allemand; totalement débordé. Seuls les Allemands sont soignés.

En cours de route, la voiture avait croisé un Hauptmann qui fait arrêter le véhicule. Il s'informe auprès du chauffeur, aussitôt, levant sa cravache il nous apostrophe hurlant "Schweine". Il s'adressait aux Chasseurs Ardennais!

Après des heures d'attente au "lazaret" une ambulance allemande nous emmène avec une dizaine de blessés allemands vers ANVERS.

Nous serons soignés dans un hôpital civil et nos compagnons à l'hôpital militaire.

Ceci se passait le 26 mai 1940.

Libéré fin juin au camp de BRASSCHAAT j'ai pris contact avec la commune de GOTTEM pour m'informer du sort de nos morts. Vous trouverez à la page 27 la réponse qui m'a été adressée.

P.COLLET caporal au 4 Ch A.

4

N.B. La famille n'est vis, elle se leur chagrin qui s'occupe des soldats tombés, jusqu'à la dernière ne connaît pas la famille

Gottem 20-8-40

Monsieur.

Hier j'ai reçu votre lettre en date du 15-8-40, qui nous donne tant de renseignements des soldats tombés en notre commune. Venons maintenant au soldat Herenhausen. Etant occupé avec des affaires pour entermer des soldats tombés deux soldats allemands me donnaient le billet suivant écrit en langue allemande: Nous avons enterré ensemble dans la même fosse: 1. Oscar Jerome Herenhausen né le 29-12-17
2. Danloy Fernand Albert né à Loupehan le 29-10-19 dans une prairie, tout près d'une fabrique de lin. Remarque bien que ils n'avaient pas indiqué la commune où était né le soldat Herenhausen. La famille du soldat Danloy a été ici la semaine passée. Mon oncle a dit que et la famille a son n° matricule. L'autre soldat est donc l'adjudant Herenhausen. Donc Monsieur, rendez vous une fois chez ces malheureux parents et en même temps d'une manière prudente, annoncez la mort de leur cher fils

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations sincères.

A. Vandertmeersch
Instituteur pensionné
Gottem (Deynze)

Amis Chasseurs Ardennais, Chers Anciens, ce bulletin est le vôtre. Nous publierons volontiers certains de vos récits. Ils sont la mémoire, et font partie du patrimoine historique des Chasseurs Ardennais.

La Rédaction

"FACE AU DEVOIR"

Le Bn moto Chasseurs Ardennais.

Contribution à l'histoire du Bataillon Moto. Répartition des Chasseurs Ardennais morts sur la Lys. Réparation.

Le Bn moto Chasseurs Ardennais."FACE AU DEVOIR"

Je viens d'achever de lire notre très beau Bulletin de la Fraternelle.

Je me permets d'attirer votre attention sur l'articulet "Répartition des Chasseurs Ardennais morts à la Lys (Listes officielles)".

Etant le plus ancien des officiers encore en vie du BATAILLON MOTOCYCLISTE DES CHASSEURS ARDENNAIS / VII CA, je me permets de rappeler que lui aussi a participé à la Bataille de la Lys et que lui aussi a eu des pertes, que je ne me permettrai pas de comparer à celles de la 1D Ch A ou à celles de la 2 D Ch A. Je me permettrai de faire remarquer que les deux DIVISIONS comportaient 18 BATAILLONS et en plus certaines ajoutées divisionnaires.

Le Bn Moto Ch A / VII C.A. (Bataillon à 3 Cies) a perdu 23 hommes sur la Lys...A MENIN, son flanc droit fut abandonné par les Anglais, sans être prévenu.

Que les GRANDES UNITES ne se soient pas souvenues de leur "JOKER", que nous fûmes... au moment de la distribution des médailles (ou de la répartition du Trésor de l'Armée) passe encore, mais que les les Instances Chasseurs Ardennais oublient LES MORTS DE CE JOKER, je ne puis l'accepter. A EREZEE-PERWEZ-GEMBLOUX, nous en avons perdu 10 et trois ailleurs.

Le bataillon eut le malheur de perdre son commandant de C.A. au cours de la captivité. (Lt Gén DESFONTAINES). Vraiment là, nous avons tout perdu... même vis-à-vis des Grandes Unités qui nous ont appelés au secours... service que l'on n'aime pas rappeler le moment venu.

Je me permets de reproduire ici la PREFACE de l'Ouvrage "FACE AU DEVOIR" d'Albert MORSOMME (Préfet de l'A.R. de CINEY):Editions Pierre DE MEYERE, 91 rue de Brabant à BRUXELLES.

"Il convient de souligner que (le Bn Moto Ch A / VII C.A.) (normalement "Troupes légères du VII C.A.) est une unité unique en son genre dans l'armée belge, de formation toute récente (septembre 1939), relevant organiquement du VII C.A. (Ch A) mais qui, en fait, fut utilisée comme Unité d'Armée, ainsi que le montre la simple énumération de ses affectations successives: au Groupement K - au VII C.A. - au Corps de cavalerie français - à la 1 D Ch A - au Groupement K - au Corps de cavalerie - à la 1 Div Cav - au VII C.A. - (LYS-PITTEM) - à la 10 D.I. (ROULERS-ISEGHEM) - au III Corps (YPRES) - au IV Corps (LYS,MENIN,MORSEL) - au Groupement GL LEROY (LYS, idem) - à la 10 D.I. (LYS-LEDEGHEM-MENIN) - à la 1 D.I. (LYS, idem) - au 1 Corps (POELCAPELLE) - 1 Div Cav. (STADEN-ZONNEBEEK-LANGEMARK)."

"Les innombrables péripéties qu'implique ce tableau pour le moins impressionnant, se déroulent dans un enchevêtrement indescriptible de troupes et de matériels et sous un harcèlement incessant de l'ennemi. Et il est cependant pertinent que nonobstant ces circonstances pénibles et les changements continus de subordination et d'orientation, toujours urgents, malgré aussi l'inévitable usure qui devait en résulter, toutes les tâches ordonnées au Bn Moto Ch A : VII C.A. furent ponctuellement exécutées, qu'aucune ne fut arrêtée sans ordre formel de l'autorité supérieure. Le bilan des pertes témoigne, lui aussi, de l'âpreté de ses contacts avec l'ennemi à PERWEZ, sur l'Escaut (CALLO-DOEL), sur le canal de GAND-TERNEUZEN (SLUISKIL), sur la Lys (GOTTEM, MENIN, MOORSELE, LEDEGHEM, PASSENDAELE, LANGEMARK: 33 tués et 48 blessés....."

Léon KREMER Colonel Hte - Mai 1962

Oui, je proteste et voudrais que réparation soit faite... non seulement en corrigeant l'articulet... mais aussi en publiant l'extrait de la préface de Léon KREMER, cet officier au passé particulièrement remarquable tant dans son dévouement total à l'esprit Chasseur Ardennais qu'au service de son Pays.

Il ne faut voir dans ceci aucune acrimonie envers quiconque... mais une volonté de voir reconnaître un oubli inconcevable.

Alfred RENARD Colonel e.r.
8 square des Archiducs
1170 BRUXELLES

Le Bn moto Chasseurs Ardennais.

note de la rédaction

Notre bulletin n°166 rapporte dans un petit tableau au bas de la page 4 la répartition des Chasseurs Ardennais morts à la Lys en mai 1940. Beaucoup de lecteurs auront tiqué devant l'absence du Bataillon motocycliste des Chasseurs Ardennais dans le relevé.

Notre fidèle lecteur, le Colonel e.r. Alfred RENARD, le plus ancien des officiers encore en vie de ce Bataillon, ne manque pas, à juste titre, reconnaitsons-le, de nous en faire aimablement le reproche.

ien n'est à ajouter à sa lettre du 19-11-91 reproduite dans l'encadré ci-dessus, si ce n'est peut-être cet extrait de la citation "Bataille de Belgique 1940" octroyée le 23 juillet 47 au Bn moto ChA.

<< (...) intervenant au profit de nombreuses grandes unités, contenant courageusement l'ennemi le 25 mai 1940 sur le front MENIN-MOORSELE et terminant la campagne par la défense, dans des conditions difficiles, de la bretelle ZONNEBEKE-LANGEMARK.>>

Notons aussi que le Général e.r. Lucien CHAMPION, dans la récente réédition de "1940, les Guerre des Sangliers" relève les noms de 47 militaires du Bn moto ChA tués au cours de la guerre.Vingt-deux d'entre eux sont tombés au cours de la bataille de la Lys.

Les droits moraux et matériels des Combattants

1936 M.B. n°188 MONITEUR BELGE -
28-09-1991

F. 91 - 2597 Arrêté royal autorisant le cumul d'une rente de mobilisé avec une rente de guerre.

RAPPORT AU ROI

Sire,

La rente de mobilisé, instaurée par l'article 15 de la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes du devoir patriotique, ne peut, en vertu du quart de cet article, être accordée à dix personnes qui bénéficient déjà d'une rente de guerre 1940-1945.

Par ailleurs, en vertu de la délégation qui lui a été conférée par l'article 25, 3° de la loi du 7 juin 1989 instaurant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, le Roi peut, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, déroger en tout ou en partie au prescrit de l'article 15,4° de la loi du 12 juillet 1979.

S'inscrivant dans le cadre de la délégation précitée, le présent arrêté royal a pour objet d'autoriser le cumul de la rente du mobilisé avec une rente de guerre.

Cette mesure peut être réalisée grâce au reliquat de la programmation 1988-1990 qui est venue prolonger la programmation décennale découlant du Protocole d'accord conclu le 7 novembre 1975

entre le Gouvernement et les Associations patriotiques.

Il a été tenu compte des remarques formulées par le Conseil d'Etat.

Analyse des articles

Article 1er.

Cet article déroge à l'article 15, 4° de la loi du 12 juillet 1979, en permettant, sous certaines conditions, aux titulaires d'une rente de guerre 1940-1945 de bénéficier également de la rente du mobilisé. Parmi ces conditions figure notamment celle d'avoir été mobilisé pour une période de six mois au moins et d'avoir obtenu pour cette période le statut de mobilisé.

Art.2

Cet article précise les modalités d'octroi de la rente résultant de l'application de l'article 1er.

Art.3

Il fixe au 1er janvier 1991 la date à laquelle le présent arrêté produit ses effets.

Nous avons l'honneur d'être,

Sire,
de Votre Majesté,
les très respectueux,
et très fidèles serviteurs,
Le Ministre de la Justice,,
M.WATHELET
Le Ministre des Pensions,
G.MOTTARD,
Le Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre,
P.MAINIL

13 septembre 1991
Arrêté royal autorisant le cumul d'une rente de mobilisé avec une rente de guerre

BAUDOUIN,
Roi des Belges,
A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes du devoir patriotique, notamment l'article 15, 4°;

Vu la loi du 7 juin 1989 instaurant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, notamment l'article 25,3°;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances;
Vu l'avis du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre;
Vu l'avis du Conseil d'Etat;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, de Notre Ministre des Pensions et de Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. Par dérogation à l'article 15, 4° de la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, les titulaires d'une rente de guerre 1940-1945 peuvent bénéficier de la rente instituée par cet article pour autant qu'il satisfassent aux conditions suivantes :

1° être bénéficiaire pour une période de six mois au moins, de l'arrêté royal du 20 février 1975 portant statut de réparation en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des

Les droits moraux et matériels des Combattants

différentes phases de la mobilisation 1939-1940; en cas d'interruption, cette période se calcule par mois de trente jours;

2° avoir accompli du service militaire effectif entre le 10 mai et le 28 mai 1940 ou appartenir à l'une des catégories énumérées aux articles 6 et 7 de la loi du 24 avril 1958 accordant sous certaines conditions, une pension aux veuves qui ont épousé, après le fait dommageable, un bénéficiaire des lois sur les pensions de réparation, créant une rente de combattant et de captivité en faveur des combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre de 1940-1945, et réalisant certains ajustements en matière de rente pour chevrons de front; sont présumés, sauf preuve du contraire, satisfaire à la première de ces conditions, les militaires qui, à la date du 9 mai 1940, accomplissaient du service reconnu dans le cadre du statut visé au 1°.

Art. 2.

Le bénéficiaire de la rente résultant de l'application de l'article 1er est subordonné à l'introduction d'une demande adressée au Ministre qui a les pensions de réparation dans ses attributions.

Cette rente prend cours:

- Le 1er janvier 1991, lorsque la demande est introduite avant l'expiration du troisième mois suivant celui au cours duquel le présent arrêté aura été publié au Moniteur belge;

- Le premier jour du mois qui suit celui de l'introduction de la demande dans les autres cas.

Art. 3.

Le présent arrêté produit ses effets le 1er janvier 1991.

Extrait
du Moniteur belge
du 8/5/1991

Arrêté royal relatif au matériel de soins utilisé en milieu hospitalier et aux soins assurés par un pédicure au profit des personnes bénéficiant de l'intervention de l'institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de la guerre:

Article 1^{er}
Dans l'annexe à l'arrêté royal du 29 octobre 1986, fixant les modalités

Art. 4.

Notre Ministre de la Justice, Notre Ministre des Pensions et Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 13 septembre 1991.

BAUDOIN

par le Roi :

Le Ministre de la Justice

M. WATHELET

Le Ministre des Pensions,

G. MOTTARD

Le Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre,
P. MAINIL

Le statut du mobilisé (attestation) peut encore être délivré sous certaines conditions, c'est à dire:

"Avoir introduit une demande valable de la carte des états de services de guerre 40-45 ou du statut de reconnaissance nationale (cachet rouge) entre le 20-02-75 (création du statut du mobilisé 39-40) et le 01-04-80 (date de forclusion des statuts de reconnaissance nationale).

Le Ministre de la Défense nationale (OCM) pourrait, en effet, considérer que la demande en question (carte des états de service de guerre ou statut de reconnaissance nationale - cachet rouge) valait également demande du statut du mobilisé.

L'appréciation étant de la compétence exclusive dudit Ministère de la Défense nationale.

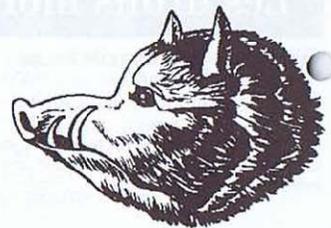
Remarque: Le dossier complet avec avec formulaire pour demander la rente ou le statut, la copie de l'A.R. du 13-09-

selon lesquelles l'Etat intervient dans le coût des soins de santé aux invalides de guerre et assimilés aux orphelins de guerre et aux prisonniers de guerre ayant subi une captivité de six à douze mois, à l'intervention de l'Institut National des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de la guerre, au chapitre 1, section 2, l'alinéa 3 est remplacé par la disposition suivante :

* Les prestations assurées par un pédicure sont remboursées par l'Institut National des invalides de guerre, anciens combattants et

91 autorisant le cumul et un "specimen" de l'attestation ont été envoyés à tous les membres du CA avec la convocation à la réunion du 09-11-91 à ARLON.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du comité de votre section ou du secrétaire national.



**RESISTE
ET MORDS**

victimes de la guerre sur le vu d'un certificat établi par le médecin traitant et attestant qu'ils ne sont pas à même de faire face à ce type de soins pour une période à déterminer par le médecin traitant.

Le remboursement de ces prestations est calculé par référence aux prestations 418.014. + 418.095 de la nomenclature. Le nombre des prestations remboursables par an est fixé à douze.

NDLR - Pour plus de détails veuillez vous adresser à l'Institut National.

CLUB DE MARCHÉ



CHASSEURS ARDENNAIS

Le mot du Président

A la fin de cette année 1991 durant laquelle nous avons été choyés par des conditions atmosphériques généralement agréables, nous nous réjouissons avec plaisir les grands moments de joie sportive, vécus avec les amis du Club de Marche des Chasseurs Ardennais:

- Notre 9ème marche d'hiver de VIELSALM, (30 participants).

- La 25ème MSA, plus de 70 participants sans compter une douzaine de non-marcheurs.

- La 19ème marche de l'Yser, (17 marcheurs).

- Toutes les rencontres de week-end, où, grâce au Club, nous comptons maintenant des amis dans tous les coins de Belgique, sans oublier nos amis marcheurs américains et français.

C'est là, une grande réussite dont nous nous réjouissons, tout en veillant à conserver dans nos rangs, cet esprit Chasseur Ardennais qui est notre point commun.

1992 nous permettra de nouveaux rendez-vous amicaux et sportifs.

- La 10ème MARCHÉ D'HIVER se déroulera à VIELSALM du jeudi 5 au dimanche 8 mars. Il s'agit de 4 journées réservées aux membres de notre Club, au cours desquelles, chacun a le loisir de choisir son kilométrage et l'itinéraire les mieux adaptés au niveau de son entraînement et de sa forme physique du moment. La cordialité et l'entraide sont à l'ordre du jour des étapes. Venez nous rejoindre, même pour une seule journée, vous serez conquis par cette formule originale, par la bonne humeur générale et les paysages magnifiques. Tous renseignements dans notre journal du Club ou chez Pol CHARLIER, notre secrétaire-trésorier.

- La 26ème MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE du mercredi 24 au samedi 27 juin. Chaque année, la

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	Lt-Col e.r. Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	Lt-Col Hre Gérard VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1300 LIMAL - Tél. 010/41 90 03
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4460 GRACE-HOLLOGNE Tél. 041/33 68 60

MSA est, pour nous, le sommet de la saison. C'est grâce à cette organisation, mise sur pied pour la première fois en 1967 par notre Président d'Honneur, Servais BORBOUX, que la plupart d'entre nous ont découvert les joies de la marche randonnée et que notre Club a vu le jour, une douzaine d'années plus tard.

C'est sur les routes et les sentiers d'Ardenne, d'ARLON à VIELSALM, que nous nous retrouvons les plus nombreux, appréciant toujours cette épreuve que beaucoup de nos membres ont déjà accomplie plus de vingt fois. Cette marche exceptionnelle qui s'internationalise chaque année davantage, nous retrouvera présents, fin juin.

Les 20èmes QUATRE JOURS DE L'YSER du mercredi 18 au samedi 22 août. Cette marche a été créée en 1973, soit 6 ans après la MSA, suivant la même formule et dans le même esprit que celle-ci. Organisée elle aussi par une autorité militaire, l'Ecole d'Artillerie Antiaérienne de LOMBARDZIJDE, elle a pour but de favoriser l'amitié entre les marcheurs, dans le souvenir des militaires tombés au combat, sur le front de l'Yser en 14-18. Les 17 marcheurs de notre Club qui y ont participé cette année peuvent vous garantir que l'esprit y est excellent et que les marcheurs Chasseurs Ardennais y sont les bienvenus. Pour la 20ème édition de ces Quatre jours de l'Yser, il serait heureux qu'il y ait une importante représentation de notre Club de marche des Chasseurs Ardennais. Toutes informations dans le prochain journal

du Club. Puis-je vous recommander également, dans le choix de vos marches, de donner, dans la mesure de vos possibilités, une priorité à celles organisées par des membres de notre Club qui sont affiliés dans d'autres Clubs, notamment ceux de la Fédération.

Espérant que vous avez passé d'excellentes fêtes de Noël et de Nouvel-An, je vous souhaite à tous, une magnifique année 1992.

Un bonjour spécial à ceux qui vivent au pied des Alpes, des Pyrénées ou sur les bords du Pacifique.

A bientôt sur la route.

Jean Bricart.

Cotisation

200 Fb (au-dessus de 21 ans) - 150 Fb (de 12 à 21 ans) - GRATUIT (moins de 12 ans au 31/12/91) à verser au cpte 240-7280297-63 de Club de marche Chasseurs Ardennais, - 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES (mentionner votre date de naissance pour les nouveaux membres)

VENTES DIVERSES

1 badge tissu lavable d'excellente qualité, 10 cm diamètre (frais de port compris) : - 250 Fb

2 autocollants d'excellente qualité, 10 cm de diamètre (frais de port compris) : 50 Fb
1 polo blanc à manches courtes d'excellente qualité avec insigne du Club (frais de port compris) : 650 Fb

A payer anticipativement au cpte 240-7280297-68 Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS, 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

- Afranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 14 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer.
- En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».
- Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

MEMBRE DE LA FRATERNELLE ?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1er novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 250 F et à 300 F maximum.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 200 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80 % des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc ...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte ... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

**ils avertissent
LEUR SECTION sans retard**

et non l'administrateur du bulletin ou le secrétaire national!

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin : exclusivement au

C. C. P. 000-0344969-37

**Fraternelle
des Chasseurs Ardennais**

ARLON

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administrateur, soit à la section ou est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi - très exceptionnellement - qu'un bulletin nous soit retourné sans bance, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste. Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section : celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.



NOTRE INSIGNE

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail :
85 F l'exemplaire

S'adresser à sa section

FOURNITURES

Les prix ci-après sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	85 F
Insignes petit format	85 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port non inclus)	430 F
Bérets verts (sans hure)	280 F
Hure béret	100 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite :

Décoration petit module (jusqu'à épuisement du stock 350,-)	600 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière) :	
- ordinaire	45 F
- avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B. : les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.

En cas de non distribution, retourner à 1300 LIMAL (Wavre) 4 rue Achille Bauduin

Editeur responsable :

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Lt Col, Hre Francis M. DEBROUX, 4 rue Achille Bauduin - B-1300 Limal (Wavre) - Téléfax 010/41 68 20

Ce numéro a été tiré à 9.000 exemplaires

Réalisation: PR PRINT • Cour du Moulin 6 - B-1380 Lasne • Tél.: 02/ 633 23 86 • Fax: 02/ 633 43 46